



PRÉSENTATION DU GROUPE

et de ses activités

01

1.1 HISTOIRE DU GROUPE	54	1.5 ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES 2023	63
Un pionnier des câbles	54		
Développement du Groupe	54		
Années 2000 : Naissance de Nexans	55	1.6 ACTIVITÉ DU GROUPE DURANT L'ANNÉE 2022	64
Le « Nouveau Nexans »	55	1.6.1. Résultats consolidés du Groupe	64
		1.6.2. Autres éléments des comptes consolidés	65
1.2 DESCRIPTION DES MÉTIERS ET DES MARCHÉS	56	1.6.3. Indicateurs alternatifs de performance	68
1.2.1. Activités d'électrification	56	1.6.4. Résultats de la société Nexans	69
1.2.2. Activités hors électrification	58		
1.2.3. Métallurgie	59	1.7 AUTRES INFORMATIONS SUR LE GROUPE ET SES ACTIVITÉS	71
1.3 INNOVATION ET TECHNOLOGIE	59	1.7.1. Investissements	71
1.3.1. Innover avec les écosystèmes	60	1.7.2. Contrats importants	71
1.3.2. L'innovation au service des clients	60	1.7.3. Procédures judiciaires et arbitrages	71
1.3.3. L'innovation au service la transition énergétique	60	1.7.4. Propriétés immobilières	71
1.3.4. Principales innovations 2022	61	1.7.5. Événements importants survenus depuis l'adoption du rapport de gestion 2022	72
1.4 STRATÉGIE – SÉQUENCE 2022-2024	61	1.8 RENSEIGNEMENT SUR LE GROUPE ET LA SOCIÉTÉ NEXANS	72
1.4.1. Stratégie de <i>pure player</i> de l'électrification durable	61	1.8.1. Information générale sur le Groupe	72
1.4.2. Ambitions financières 2021-2024 du Groupe	62	1.8.2. Organigramme simplifié	73

1.1 Histoire du Groupe

Un pionnier des câbles

1879 : Thomas Edison crée la première ampoule à incandescence résistante. À la même époque, deux entrepreneurs, l'ingénieur suisse François Borel et l'homme d'affaires Édouard Berthoud, inventent un câble électrique étanche. Ils créent la société Berthoud, Borel et Cie pour mettre au point ce système qui consiste à enrober un câble de papier bitumineux, puis à le sceller dans une gaine de plomb. Cette invention entraînera une révolution dans plusieurs industries naissantes, notamment dans les secteurs des télécommunications et de l'énergie électrique.

Ils créent la Société d'Exploitation des Câbles Électriques (SCE) pour fabriquer les premiers câbles : Nexans est né.

1881 : La Société d'Exploitation des Câbles Électriques présente sa feuille de plomb lors de la première Exposition internationale d'électricité à Paris et se voit attribuer l'éclairage des Champs Élysées à l'occasion de l'Exposition de Paris 1900.

1897 : Création de la Société Française des Câbles Électriques à Lyon, filiale de la société suisse Berthoud, Borel et Cie, qui fabriquera des câbles selon le système de Berthoud et Borel.

1912 : La Compagnie Générale d'Électricité (CGE) prend une participation majoritaire dans la Société d'Exploitation des Câbles

Électriques, qui est déjà devenue l'une des plus importantes entreprises du secteur en plein essor de l'électricité en France, avec des activités couvrant à la fois la production et la distribution d'électricité ainsi que la fabrication.

1917 : L'activité de fabrication de câbles de CGE est rebaptisée la Compagnie Générale des Câbles de Lyon.

1925 : La Compagnie Générale des Câbles de Lyon fusionne avec CGE. Câbles de Lyon devient une division de CGE.

1938 : CGE acquiert la Société Industrielle des Téléphones, dont les usines de câbles de Bezons et de Calais sont transférées à CGE-Câbles de Lyon.

1968 : CGE-Câbles de Lyon acquiert la société française Câbles Geoffrey et Delore.

1969 : CGE acquiert Alcatel, créée en 1879 sous le nom de Société Alsacienne de Construction Mécanique, et devenue l'un des principaux fabricants de technologies de télécommunications. L'acquisition d'Alcatel vient renforcer CIT, l'activité de télécommunications de CGE. Les deux sociétés fusionnent pour former CIT-Alcatel et développer l'activité de Câbles de Lyon.

Développement du Groupe

1979 : CGE-Câbles de Lyon intègre les Câbleries de Lens à ses actifs français.

1980 : CGE-Câbles de Lyon se dote d'une filiale en Grèce, avec l'acquisition de Chandris Cables.

1981 : Au début des années 1980, CGE-Câbles de Lyon occupe déjà une position de leader sur le marché européen du câble. L'entreprise s'implante aux États-Unis, avec l'acquisition d'une participation dans la société Chester Cables.

1982 : CGE est nationalisée par le gouvernement français et poursuit sa stratégie d'acquisition avec Kabel-und-Metallwerke, le quatrième plus important fabricant de câbles et de fils d'Allemagne.

1983 : Le gouvernement français transfère une autre société nationalisée, Thomson, à CGE. Dans le cadre de cette fusion, Câbles de Lyon absorbe deux filiales de Thomson, Kabeltel et Thomson Jeumont Câbles. Câbles de Lyon rachète également le fabricant de câbles Gorse.

1986 : CGE et ITT annoncent un accord en vue de la fusion de leurs activités de télécommunications au sein d'une nouvelle joint-venture, Alcatel NV, qui sera détenue à 65 % par CGE. Dans le cadre d'une extension de l'accord initial de joint-venture, CGE accepte de prendre une participation de 65 % dans Câbles de Lyon, qui est ensuite combinée avec la fibre optique Valtec d'ITT et d'autres activités de câbles pour créer une société Câbles de Lyon élargie. Le Groupe continue de se développer grâce à l'acquisition des sociétés Tréfilerie et Laminoir de la Méditerranée et Câbleries de Charleroi en Belgique.

1987 : Privatisation de CGE.

1988 : CGE-Câbles de Lyon rachète Thomson Cuivre en France, dans une démarche d'intégration verticale, ainsi que la Société Nouvelle de Câblerie Barelec en France, Manouili Hellas Cables en Grèce et Manuli Cavi, deuxième fabricant de câbles en Italie.

1989 : CGE-Câbles de Lyon renforce sa position en Europe avec l'acquisition de la société Câbleries de Dour en Belgique.

1990 : CGE-Câbles de Lyon démarre la construction d'une nouvelle usine de câbles à fibre optique aux États-Unis.

1991 : CGE-Câbles de Lyon est rebaptisée Alcatel Cable.

La société acquiert Canada Wire and Cable, une filiale de la société Noranda et le plus grand fabricant de câbles et de fils du pays. Cette acquisition lui permet également de pénétrer sur le marché sud-américain. En outre, la société rachète quatre entreprises en Allemagne : Vacha Kabel, Lacroix & Kress, Ehlerskabelwerk et AEG Kabel, une division de Daimler-Benz. Ces acquisitions hissent Alcatel Cable au rang de numéro deux en Allemagne et de numéro un dans le monde. La Société renforce également ses activités en Turquie en rachetant Erkablo.

1993 : Aux États-Unis, Alcatel Cable acquiert Berk-Tek Inc., dont il intègre les activités de câbles électroniques et fibre optique.

1994 : Acquisition de Cortailod-Cossonay en Suisse, qui avait hérité de la société Berthoud, Borel & Cie.

1996 : Alcatel NV acquiert le reliquat de 35 % du capital d'Alcatel Cable, et la société devient une filiale entièrement détenue par le Groupe.

1998 : Alcatel Cable acquiert les filiales nord-américaine et portugaise de la société japonaise Optec Dai-Ichi Denko Co., membre du groupe Mitsubishi.

Années 2000 : Naissance de Nexans

2000 : Alcatel NV annonce son intention de transformer Alcatel Cable en une société distincte, baptisée Nexans.

2001 : En juin, succès de l'introduction de Nexans à la Bourse de Paris et au sein de l'indice SBF 120. Alcatel conserve une participation de 15 % dans le capital de Nexans. Nexans rachète Daesung en Corée du Sud, les acquisitions demeurant un élément clé de sa stratégie.

2002 : Nexans acquiert Petri, un fabricant allemand d'accessoires pour câbles d'énergie et conclut un accord en vue de l'acquisition d'une autre société coréenne, Kukdong Electrical Wires Company.

2005 : Alcatel sort du capital de Nexans.

2006 : Nexans acquiert Olex, leader australien de l'industrie du câble, pour environ 310 millions d'euros (515 millions de dollars australiens), conformément à sa stratégie de développement dans la région Asie-Pacifique.

2008 : Madeco (aujourd'hui Invexans), leader de la fabrication de câbles en Amérique latine, transfère à Nexans ses actifs au Chili, en Argentine, au Pérou, au Brésil et en Colombie en échange de 448 millions de dollars en numéraire et de 2,5 millions d'actions Nexans.

La même année, Suez et Nexans créent une joint-venture afin de collecter, traiter et valoriser les câbles.

2009 : Le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI, aujourd'hui Bpifrance Participations) prend une participation de 5 % dans Nexans, portée à 7,8 % en 2013.

2011 : Création du département RSE, Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.

2012 : Nexans acquiert AmerCable aux États-Unis et Shandong Yanggu Cable Group en Chine. Invexans porte à 22,4 % sa participation dans le capital de Nexans.

2013 : Nexans devient signataire du Pacte Mondial des Nations Unies et est le premier acteur de son secteur à créer une fondation d'entreprise destinée à soutenir des actions en faveur de l'accès à l'énergie pour les populations défavorisées à travers le monde.

2014 : Invexans porte à 29,0 % sa participation dans le capital de Nexans.

2015 : En décembre, Nexans finalise la cession de ses activités argentines.

2017 : Nexans lance Nexans Recycling Services, une solution qui permet aux clients et partenaires du Groupe de revaloriser et recycler leurs câbles en cuivre et en aluminium en fin de vie en contribuant à l'économie circulaire.

Le « Nouveau Nexans »

2018 : En janvier, Nexans acquiert BE CableCon au Danemark, fournisseur spécialisé de kits de câbles pour les plus grandes entreprises européennes d'éoliennes.

En juillet, Christopher Guérin est nommé Directeur Général.

En novembre, il lance le plan *New Nexans 2019-2021* visant à transformer le modèle de création de valeur de Nexans en privilégiant la croissance en valeur par rapport aux volumes.

En décembre, Nexans présente une nouvelle équipe de direction pour piloter sa nouvelle feuille de route stratégique.

2019 : En février, Jean Mouton est nommé Président du Conseil d'Administration.

En décembre, Nexans, Eversource et Ørsted signent un accord-cadre pour le développement de parcs éoliens offshore en Amérique du Nord. L'accord prévoit la fourniture jusqu'à 1 000 kilomètres de câbles d'exportation d'énergie pour les projets d'Ørsted aux États-Unis jusqu'en 2027.

2020 : En février, Nexans annonce être activement engagé dans la lutte contre le réchauffement climatique et vise une contribution à la neutralité carbone d'ici 2030.

En juin, Nexans annonce la signature d'un accord de vente à Mutares SE & Co. KGaA de Nexans Metallurgie Deutschland GmbH (NMD), une filiale de Nexans spécialisée dans la production de fil machine cuivre sans oxygène et tréfilés.

En septembre, Nexans finalise la cession de Berk-Tek Inc., fabricant américain de câbles de réseaux locaux (LAN), à Leviiton.

En novembre, le Groupe renforce ses engagements environnementaux avec le lancement de son premier *Climate Day*, réunissant des experts de différents horizons.

2021 : En février, le Groupe présente « Les vents du changement », son ambition stratégique 2022-2024 de devenir un *pure player* dans le domaine de l'électrification.

Au cours de l'année, Nexans renforce son activité Production & Transmission avec l'inauguration du site de Charleston, la seule

usine de câbles haute tension sous-marins aux États-Unis, et de Nexans Aurora, le navire câblé le plus sophistiqué au monde.

En parallèle, le Groupe remporte d'importants contrats pour des projets d'éoliennes offshore et d'interconnexion, notamment un contrat pour le parc éolien offshore Moray West en Écosse, un projet de plus de 650 millions d'euros pour l'interconnexion Tyrrhenian links entre la Sardaigne et la Sicile.

En novembre, la Banque européenne d'investissement (BEI) accorde un prêt de 200 millions d'euros à Nexans pour accélérer son rôle actif dans la transition énergétique mondiale et son engagement à contribuer à la neutralité carbone d'ici 2030.

2022 : En février, S&P Global Ratings relève sa note long terme de BB à BB+.

En avril, Nexans finalise l'acquisition de Centelsa, fabricant de câbles haut de gamme dans les applications Usages & Distribution en Amérique latine, auprès de Xignux SA.

En mai, les ambitieux objectifs climatiques 2030 de Nexans sont validés par l'initiative SBT (*Science Based Targets*) illustrant l'engagement de ce dernier à la décarbonation.

En juin, Nexans inaugure à Lyon AmpaCity, son pôle mondial de recherche et d'innovation dédié à l'électrification décarbonée.

En novembre, Nexans conclut un accord avec Reka Industrial PLC en vue de l'acquisition de Reka Cables en Finlande.

Fort de sa position aux États-Unis, le Groupe remporte plusieurs contrats pour l'éolien offshore américain en particulier un contrat clé en main de câbles pour le projet Empire Wind 1 de la joint-venture entre Equinor et bp et les projets d'Ørsted et Eversource South Fork et Revolution Wind. Le Groupe également obtient également des succès majeurs dans les projets d'interconnexion entre pays à l'instar du projet Celtic Interconnector, permettant l'échange direct d'électricité entre la France et l'Irlande. Le Groupe est également fournisseur préférentiel pour le projet EuroAsia Interconnector entre les réseaux électriques nationaux d'Israël, de Chypre et de la Grèce (Crète).

1.2 Description des métiers et des marchés

Fort d'un niveau d'intégration unique, de la métallurgie au recyclage, le Groupe offre une proposition unique à ses clients : des technologies, et services de câblage de pointe, un accompagnement sur-mesure et des solutions sur l'ensemble de la chaîne de valeur – ingénierie et conception, production, installation et maintenance.

1.2.1. Activités d'électrification

1.2.1.1. Production & Transmission d'électricité

CHIFFRES CLÉS 2022

Chiffre d'affaires de 897 M€ (13 % du chiffre d'affaires du Groupe) ; EBITDA de 145 M€ ; 4 usines ; 2 navires câbliers.

DESCRIPTION DU SEGMENT PRODUCTION D'ÉNERGIE & TRANSMISSION

Le segment Production & Transmission d'électricité (précédemment Haute Tension & Projets) est au cœur de la transition énergétique et de l'électrification durable. Il fournit des câbles haute tension et des services pour le raccordement de fermes éoliennes en mer à la terre, courte ou longue distance ainsi que pour des projets d'interconnexions transnationales terrestres ou sous-marins entre les zones de production et de consommation d'électricité.

Le modèle d'affaires de Nexans est totalement intégré (EPCI), depuis les études préprojet, la conception et l'ingénierie, la fabrication et l'installation grâce à ses deux navires câbliers, jusqu'aux solutions de continuité d'activité telles que l'inspection, la maintenance et la réparation. La proposition de valeur du Groupe repose ainsi sur quatre piliers :

- une solide expérience en matière d'exécution de projets ;
- de solides compétences en gestion des risques grâce à un processus unique de modélisation risque-rendement et des innovations continues pour détecter toutes défaillances ;
- des actifs de production et d'installation ultramodernes ;
- des technologies de pointe : câbles en papier imprégné et câbles en polyéthylène réticulé (XLPE) et câbles dynamiques.

Nexans a réalisé plusieurs investissements majeurs au cours des dernières années dans cette activité. Outre ses deux sites sous-marins haute tension à Halden (Norvège) et Futtsu (Japon) ainsi qu'une usine de câbles haute tension terrestre à Charleroi (Belgique), en 2021, Nexans a officiellement ouvert à Charleston (Caroline du Sud), l'unique usine américaine de câbles haute tension sous-marins, la mieux positionnée pour approvisionner le marché américain de l'éolien offshore.

Le Groupe a annoncé d'autres investissements entre 2021 et 2024, pour ajouter dans l'usine de Halden deux nouvelles lignes d'extrusion, et pour augmenter la capacité de production de câbles HVDC sous-marins et terrestres dans l'usine de Charleston.

Le Groupe possède et exploite deux navires câbliers : Nexans Aurora, le plus sophistiqué du secteur, avec une charge utile de câble de plus de 10 000 tonnes, qui a été inauguré en 2021, et

Nexans Skagerrak, qui affiche la plus grande expérience du secteur. Nexans est capable d'installer et de réparer des câbles à plus de 2 000 mètres de profondeur, ce qui permet d'établir des interconnexions critiques dans des eaux profondes telles que la mer Méditerranée.

Partenaire de long terme, Nexans a noué des relations durables avec d'importants développeurs d'éoliennes offshore, tels que Ørsted ou Equinor, et les opérateurs de réseaux de transport d'électricité comme RTE, Terna, ADMIE et TenneT. Fort de son positionnement unique aux États-Unis, le Groupe a signé un accord-cadre avec Eversource et Ørsted portant sur la fourniture de jusqu'à 1 000 km de câbles d'exportation haute tension pour différents parcs éoliens offshore en Amérique du Nord jusqu'en 2027.

TENDANCES DU MARCHÉ

Bien que le développement de l'énergie éolienne en mer en soit encore à ses débuts, il représente déjà un marché important pour les câbles électriques. Plus de 200 gigawatts d'éoliennes offshore vont être installés à horizon 2030 dans le monde portés par des améliorations significatives de la compétitivité, une forte acceptation et des pressions réglementaires en faveur des énergies renouvelables. Les projets prévus et en cours sont de plus en plus complexes, plus grands, plus profonds et plus éloignés des côtes, faisant de la technologie, des capacités d'installation des navires câbliers et de la gestion des risques des facteurs clés de différenciation pour les clients. Avec 250 à 400 millions d'euros de câble par gigawatt installé, le marché du câble devrait connaître une croissance annuelle de +11,5 % par an pour atteindre 8 milliards d'euros par an d'ici 2030 ⁽¹⁾.

L'électrification durable du monde nécessite l'augmentation des capacités de production d'énergie, en particulier de sources renouvelables, mais aussi l'accroissement des interconnexions capables de transporter davantage d'énergie sur de plus longues distances en mer et à terre, permettant ainsi l'échange d'énergie entre pays pour exploiter pleinement le potentiel des énergies renouvelables, qui se caractérisent par une production intermittente. En augmentant la connectivité entre les réseaux électriques nationaux, il est possible de faire correspondre l'offre et la demande d'électricité au niveau transnational, de stabiliser l'approvisionnement en électricité des pays, de réduire les pannes, les pénuries et les fluctuations de prix.

La croissance annuelle du marché des câbles d'interconnexion devrait s'élever à +14,3 % pour atteindre 5 milliards d'euros en 2030 ⁽²⁾ du fait d'un nombre déjà important de grands projets prévus ou en cours.

(1) Étude de Roland Berger.

(2) Étude de Roland Berger.

1.2.1.2. Distribution d'électricité

CHIFFRES CLÉS 2022

Chiffre d'affaires de 1 081 M€ (16 % du chiffre d'affaires du Groupe) ; EBITDA de 89 M€

DESCRIPTION DU SEGMENT DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

Les câbles et accessoires électriques sont des éléments clés de la chaîne de valeur de l'électricité pour transporter l'énergie produite à son point de consommation. Les opérateurs de réseaux de distribution (DSO) assurent la distribution via des câbles aériens et les câbles souterrains.

Nexans conçoit et fabrique des câbles en aluminium moyenne et basse tension de 1 kV à 33 kV. Le Groupe propose des solutions clés en main entièrement intégrées aux opérateurs afin de moderniser progressivement leurs réseaux : ces solutions vont des câbles et accessoires (transformateurs, commutateurs, jonctions et extrémités de câbles) jusqu'aux services les plus avancés pour l'exploitation, l'optimisation et la maintenance des réseaux.

Nexans excelle dans ce domaine, au cœur de son ADN, grâce à :

- des contrats-cadres de long terme avec les grands réseaux de distribution d'énergie ;
- des solutions clé en main pour l'électrification et des offres groupées comprenant câbles et accessoires ; et
- une technologie révolutionnaire : la supraconductivité.

En outre, le Groupe a développé des solutions digitales innovantes : Asset Electrical une solution de gestion d'actifs de Nexans spécialement conçue pour aider les opérateurs de réseau à obtenir un rendement maximal sur leur réseau électrique ; ou Ultrack Drums, une solution unique exploitant les technologies IoT pour localiser en temps réel les tourets, afin d'en optimiser la gestion, la logistique et les temps de rotation tout en évitant la perte et le vol de câbles et de bobines.

Le Groupe a une relation de long terme avec ses clients DSO locaux – ENEL, ENEDIS, E-ON FLUVIUS, UKPN, KAHRAMAA ; des opérateurs d'énergie renouvelable tels qu'ENEL Green Power, SSE, ERG ; et, dans certains pays, de grands installateurs d'énergie comme Engie Energy, Vinci Energy, etc.

Le segment Distribution exerce ses activités en Europe, en Amérique du Nord, en Asie-Pacifique, et en Afrique et Moyen-Orient, grâce à une présence industrielle locale.

TENDANCES DU MARCHÉ

Des investissements massifs de l'ordre de 4,4 trillions d'euros d'ici à 2030 seront réalisés pour le développement des réseaux, principalement en raison de l'électrification mondiale et du développement des énergies renouvelables. Partout dans le monde, les DSOs sont confrontés à une hausse des investissements pour développer et remplacer les réseaux électriques.

Les investissements attendus dans les énergies renouvelables devraient générer de nouveaux besoins de raccordement, tandis que l'électrification croissante des pays émergents entraîne le développement de nouveaux réseaux électriques pour couvrir les zones isolées.

Dans les pays industrialisés, des investissements massifs seront nécessaires pour moderniser les infrastructures vieillissantes et assurer la sécurité et la fiabilité des réseaux notamment en Europe et en Amérique du Nord.

Dans ce contexte, le marché des câbles de Distribution est attendu en croissance de + 4,2 % par an d'ici à 2030 ⁽¹⁾.

1.2.1.3. Usages

CHIFFRES CLÉS 2022

Chiffre d'affaires de 1 837 M€ (27 % du chiffre d'affaires du Groupe) ; EBITDA de 221 M€

DESCRIPTION DU SEGMENT USAGES

Le Groupe conçoit, fabrique et distribue des câbles basse tension (< 1 kV) et les accessoires associés pour des systèmes électriques reliant le terminal du réseau de distribution à la prise de courant de l'utilisateur final. Ce segment de marché est destiné à l'utilisation de l'électricité dans les marchés finaux résidentiels, infrastructures, industriels, commerciaux, centres de données et e-mobilité.

Nexans articule son offre autour de trois axes :

- la sécurité électrique des utilisateurs finaux ;
- des produits faciles à manipuler et à installer ;
- des produits intelligents intégrés à un écosystème digital.

Nexans conduit une stratégie de différenciation par la performance technique et sa capacité à offrir à ses clients des solutions et systèmes au-delà du câble pour les accompagner dans leurs projets avant, pendant et après. Le Groupe développe également des produits durables et respectueux de l'environnement afin d'en réduire l'impact environnemental notamment en intégrant des produits recyclés dans ses câbles ou offrant des solutions de recyclage à ses clients.

Cette démarche s'appuie sur une large gamme de services, notamment la formation professionnelle, les services de recyclage, la gestion partagée des stocks chez les distributeurs, et les services en ligne pour la gestion des actifs.

Les principaux clients du Groupe sont des distributeurs d'électricité spécialisés mondiaux tels que Rexel et Sonepar, des grossistes internationaux comme Imelco et Fegime, de grands installateurs électriques (Vinci, Eiffage, Bouygues Construction, etc.) et des enseignes de bricolage telles que Brico Dépôt, Leroy Merlin, Sodimac et Bunnings.

Le segment exerce ses activités en Europe, en Amérique du Nord, en Asie-Pacifique, et en Afrique et Moyen-Orient, grâce à son solide réseau de distribution et un ancrage local permettant de réduire les émissions de CO₂ liées au transport.

TENDANCES DU MARCHÉ

Dans un monde toujours plus électrique, la consommation d'électricité est attendue en croissance de + 20 % à horizon 2023. Dans ce contexte, le marché des câbles pour l'usage, actuellement estimé à 55 milliards d'euros, devrait croître à un rythme de + 3,6 % par an pour atteindre 81 milliards d'euros en 2030 ⁽²⁾. Cette dynamique est alimentée par différents moteurs suivant les régions :

- les pays émergents sont principalement portés par l'urbanisation, l'amélioration des conditions de logement dans les zones urbaines, et l'électrification des bâtiments dans les zones rurales ;
- les pays industrialisés sont principalement tirés par des tendances fortes de transformation : amélioration de la sécurité des bâtiments, bâtiments à énergie positive/intelligents, diminution de la consommation d'énergie, transformation du rôle des bâtiments, y compris production d'énergie locale, capacité de stockage et bornes de recharge électrique.

(1) Étude de Roland Berger.

(2) CRU, étude de Roland Berger.

1.2.2. Activités hors électrification

1.2.2.1. Télécommunications & Données

CHIFFRES CLÉS 2022

Chiffre d'affaires de 321 M€ (5 % du chiffre d'affaires du Groupe) ; EBITDA de 35 M€

DESCRIPTION DU SEGMENT TÉLÉCOMMUNICATIONS & DONNÉES

L'activité Télécommunications & Données de Nexans conçoit, produit et commercialise des infrastructures de réseaux en cuivre et en fibre optique grâce à des solutions de câblage et de connectique *plug-and-play* pour réseaux privés, et de câbles spéciaux pour la transmission de données à destination du secteur des télécommunications, dans trois segments :

- **Câbles et systèmes LAN** offre une gamme complète de systèmes de câblage en cuivre et à fibre optique comprenant des composants, des câbles, des solutions de connectivité et une gestion automatisée des infrastructures dédiée aux centres de données et aux réseaux privés ;
- **Infrastructures Télécom** propose une offre globale FTtx (*Fiber to the*) adaptée aux spécifications et aux usages locaux, depuis un bureau central jusqu'aux locaux du client, avec une offre complète de câbles à fibre optique, d'accessoires et de solutions de connectivité. Le segment fournit également des services d'ingénierie et de suivi des infrastructures ;
- **Télécommunications spéciales** fabrique des câbles sous-marins de transmission de données qui permettent d'amener l'Internet entre des îles ou des pays. Ce segment fournit également des câbles pour l'exploitation de véhicules sous-marins (ROV), ainsi que des câbles de signalisation, de commande et d'alimentation installés de façon permanente, reliant des navires à des infrastructures sous-marines ou des infrastructures sous-marines entre elles.

Nexans poursuit une stratégie de différenciation en commercialisant des produits d'une grande fiabilité et de systèmes faciles à installer, en déployant des accessoires intelligents et en proposant des services numériques de qualité garantissant la performance des installations.

Les principaux marchés du Groupe sont l'Europe, mais également l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie grâce à des usines situées en France, en Belgique, en Suède et en Norvège, ainsi que des ateliers en Allemagne, en Grèce, au Maroc et en Chine.

Les principaux clients comptent de grands opérateurs de télécommunications européens, des entreprises de travaux publics et des distributeurs spécialisés.

TENDANCES DU MARCHÉ

Partout dans le monde, les gens s'attendent aujourd'hui à bénéficier d'une couverture et d'un accès complets à des capacités de transmission de données, que ce soit en mer ou dans des régions qui étaient auparavant dépourvues de connexions à très haut débit. Au cœur de cette révolution de nos modes de vie, les connexions par câble jouent un rôle crucial. Le marché des câbles de

télécommunication devrait ainsi connaître une croissance annuelle de + 3,4 % entre 2019 et 2030 ⁽¹⁾, tirée par la numérisation de l'économie et de la société.

Les principaux moteurs de croissance de ce marché sont la demande accrue de connectivité Internet, la hausse du nombre d'abonnés et l'augmentation des investissements dans les infrastructures de télécommunication, notamment dans les installations à fibre optique (FTTx) dans le monde entier. Aujourd'hui, 98 % du trafic Internet international sont effectués grâce à des câbles sous-marins.

Les tendances émergentes, qui ont un impact direct sur la dynamique de l'industrie des câbles de télécommunications, comprennent le développement de réseaux haut débit 5G, ainsi que la généralisation de solutions de fibre optique FTTH (*Fiber To The Home*) à l'appui des technologies sans fil.

1.2.2.2. Industrie & Solutions

CHIFFRES CLÉS 2022

Chiffre d'affaires de 1 559 M€ (23 % du chiffre d'affaires du Groupe) ; EBITDA de 135 M€

DESCRIPTION DU SEGMENT INDUSTRIE & SOLUTIONS

Industrie & Solutions accompagne les fabricants d'équipement d'origine (OEMs) et les entreprises d'Ingénierie, Approvisionnement et Construction (EPC) dans le cadre de projets internationaux en leur proposant des solutions innovantes de câblage et de connectivité répondant à tous leurs besoins en matière d'énergie, de transmission de données et d'automatismes.

Nexans travaille en étroite collaboration avec ses clients, et leur propose des produits et solutions sûrs, légers, performants et durables, ainsi que des solutions telles que des services logistiques pour accélérer leur installation.

Le Groupe fournit également des services logistiques et des services. Nexans est un leader dans différents marchés et s'appuie sur des accords-cadres pluriannuels pour servir ses clients, leaders dans leurs industries respectives dans cinq sous-segments :

- **Harnais automobiles** : faisceaux de câbles et systèmes de câblage de véhicules et composants de sécurité pour véhicules hybrides et électriques à destination de constructeurs mondiaux ;
- **Transports** : câbles pour des acteurs majeurs des secteurs de l'aéronautique, de la construction navale, du ferroviaire et du matériel roulant ;
- **Industries** : câbles d'automatisation ainsi que microcâbles pour équipements médicaux ;
- **Renouvelables** : fournisseur de premier plan de câbles, d'accessoires et de kits pour éoliennes à destination de tous les acteurs de l'éolien terrestre et offshore, ainsi que de câbles pour panneaux solaires ;
- **Ressources** : câbles spéciaux pour les industries minière, pétrolière, gazière, chimique et nucléaire.

Le Groupe est principalement présent en Europe, en Amérique du Nord et en Asie-Pacifique.

(1) Étude de Roland Berger.

TENDANCES DU MARCHÉ

La croissance de ces segments est soutenue par des tendances de marché, en particulier par :

- la demande croissante d'électricité, notamment à partir de sources renouvelables ;

- la révolution mondiale de la mobilité impliquant une part croissante de véhicules hybrides et électriques, et l'expansion des transports ferroviaires ;
- les infrastructures intelligentes.

Ce marché du câble, estimé à 28 milliards d'euros en 2019, devrait connaître une croissance annuelle de + 3,6 % entre 2019 et 2030 ⁽¹⁾.

1.2.3. Métallurgie

CHIFFRES CLÉS 2022

Chiffre d'affaires de 1 049 M€ (16 % du chiffre d'affaires du Groupe) ; 4 fonderies

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ MÉTALLURGIE

Nexans est le premier fabricant mondial de câbles verticalement intégré. Cet atout lui offre un accès direct aux cathodes de cuivre des mines, situées principalement au Chili, au Pérou, en Europe et au Canada. Il accroît en outre la circularité de son activité grâce à des services de recyclage et à l'utilisation croissante de cuivre recyclé dans son processus de production.

Les quatre usines métallurgiques de Nexans basées à Lens (France), à Montréal (Canada), à Lima (Pérou) et à Santiago (Chili) produisent du fil machine en cuivre destiné à la fabrication de câbles à partir de cathodes et de déchets de cuivre. Le Groupe peut produire jusqu'à environ 600 000 tonnes de fil machine par an et possède un solide savoir-faire dans le *hedging* du cuivre et de l'aluminium.

Les fils machine en cuivre sont utilisés par les câbleries du Groupe, et par d'autres producteurs de câbles qui ne bénéficient pas d'une telle intégration verticale.

Engagé pour une production de cuivre responsable, Nexans est le premier fabricant de fil machine au monde à avoir demandé, dans le cadre d'un projet pilote, le label Copper Mark pour ses deux usines de Lens en France et de Montréal au Canada.

Afin de proposer une solution de recyclage complète, Nexans et SUEZ ont créé en 2008 la joint-venture RecyCâbles. Elle est depuis devenue le leader européen du recyclage et de la valorisation des câbles. En 2022, cette unité a traité environ 25 000 tonnes de câbles en fin de vie dont une partie est réutilisée dans l'usine métallurgique de Lens.

TENDANCES DU MARCHÉ

Plusieurs tendances à long terme alimentent actuellement la croissance de la demande de cuivre et devraient se poursuivre au cours des prochaines décennies. Ces tendances comprennent l'utilisation accrue de l'électronique par les consommateurs, la généralisation des véhicules électriques, la plus grande utilisation des sources d'énergie renouvelables et l'efficacité énergétique, qui nécessitent toutes des quantités importantes de cuivre.

La demande de cuivre devrait donc connaître une forte hausse et passer de 29 millions de tonnes en 2020 à 40 millions de tonnes en 2030 ⁽²⁾. Dans ce contexte, les enjeux de l'accès au cuivre, de sa collecte et de son recyclage sont des sujets majeurs.

1.3 Innovation et technologie

Fort d'une vision unique sur le marché, dédiée pleinement à l'électrification, Nexans met un point d'honneur à proposer à l'ensemble de ses clients le plus haut niveau de services et d'innovation.

Celle-ci est non seulement un marqueur différenciant de l'entreprise, mais joue aussi un rôle clé au service de la performance financière et extra-financière du Groupe : elle contribue à la croissance en valeur de Nexans grâce au développement et à la mise sur le marché de nouvelles offres, tout en répondant aux nouveaux défis de ses clients. Le Groupe est positionné au cœur de marchés d'avenir grâce à ses solutions en faveur de la transition énergétique, du climat et de la protection des personnes et des infrastructures.

Les dépenses du Groupe dans l'innovation se sont élevées à environ 87 millions d'euros en 2022. Ce montant, illustre l'engagement du Groupe pour développer et maintenir un portefeuille d'innovations au service de son excellence opérationnelle et souvent codéveloppées avec un écosystème solide de partenaires.

Plus de 800 experts et ingénieurs travaillent ainsi dans des entités dédiées ou contribuent à l'innovation par le développement et la mise sur le marché de nouvelles offres et produits. Enfin, les inventions brevetées contribuent à la compétitivité du Groupe et à la différenciation de ses offres, et illustrent sa capacité d'innovation technologique. Avec 75 nouvelles inventions protégées en tant que premières demandes de brevets en 2022 dans différentes géographies, Nexans est le premier déposant de nouveaux brevets de son industrie. Le portefeuille global de Nexans est composé de plus de 2 200 brevets.

(1) Étude de Roland Berger.

(2) Estimations de Goldman Sachs et Nexans.

1.3.1. Innover avec les écosystèmes

Nexans s'appuie sur ses *Design Labs*, ses Technocentres et AmpaCity, son nouveau centre d'innovation mondial, inauguré à Lyon (France) en 2022, pour fédérer ses écosystèmes d'innovation.

Pour répondre et anticiper les défis de ses clients, Nexans a créé un réseau de *Design Labs* chargés de piloter la conception, le développement et l'industrialisation de nouvelles offres, à partir d'une analyse approfondie des attentes des clients et du marché :

- le **Digital Design Lab** est dédié au développement de services et solutions digitaux reposant sur des technologies telles que le *cloud*, l'intelligence artificielle (IA) et l'Internet des objets (IoT) ;
- l'**Electrical Grid Design Lab** aide les opérateurs de réseaux à optimiser la performance et la fiabilité de leurs infrastructures électriques, de la production à la distribution à l'utilisateur final ;
- le **Building Design Lab** est axé sur les besoins des utilisateurs et des installateurs de systèmes de câblage pour bâtiments. Il a pour objectif de faciliter l'installation des réseaux de câbles, d'améliorer la sécurité électrique et la protection incendie, et de contribuer aux *Smart Building*.

Le nouveau **Centre d'Innovation** du Groupe à Lyon concrétise l'engagement du Groupe à dédier la totalité de sa recherche à l'électrification durable. Les recherches porteront notamment sur les performances de l'isolation électrique (y compris la très haute tension et le vieillissement), la capacité à détecter et anticiper les pannes, le développement de matériaux à impact environnemental réduit, les systèmes de câbles résistants au feu, les processus de production de câbles et la technologie numérique. Le Centre d'Innovation représente un

investissement de 20 millions d'euros et emploie 100 ingénieurs et experts techniques de Nexans provenant de différents pays.

Afin d'accélérer le développement de solutions uniques, Nexans s'est associé à des **partenaires industriels et technologiques de premier plan**. Nexans a notamment signé un accord de partenariat avec Orange Business Services pour la fourniture de la connectivité IoT et mis en place des partenariats avec Microsoft Azure pour développer des solutions renforcées d'intelligence artificielle et de *cloud* afin de transformer l'expérience client et d'assurer une livraison en flux tendu. Nexans a également conclu un partenariat avec Shippeo, spécialiste de la visibilité de la chaîne logistique, pour apporter une visibilité en temps réel sur ses livraisons clients à travers le monde. Nexans s'associe à CosmoTech pour le développement des jumeaux numériques, qui permettent de reproduire le réseau et son système de gestion, simuler les risques et conséquences des décisions et faire ainsi les meilleurs choix d'investissements. Le Groupe a signé des partenariats stratégiques avec des leaders de son écosystème tels que Bureau Veritas, Digital Matter, Sigfox et Suez ou encore Schneider Electric sur un programme conjoint destiné accélérer sa transformation numérique.

Nexans est également engagé dans des **collaborations avec des universités et centres de recherche** (CEA, SuperGrid, EnergyVille, universités, laboratoires du CNRS) pour des projets de développement de technologies notamment sur le vieillissement des câbles, le comportement des isolants sous très haute tension, le développement de solutions de recyclage, et les nouvelles architectures électriques à courant continu.

1.3.2. L'innovation au service des clients

L'engagement du Groupe à servir ses clients repose sur trois piliers :

L'expérience client – Nexans accompagne ses clients avant, pendant et après leurs projets les plus exigeants. Les offres du Groupe vont au-delà de la fourniture de câbles grâce à des systèmes et services dédiés (en logistique, utilisateurs connectés, Internet des objets...) pour répondre aux enjeux tout en les aidant à optimiser leur Capex et leur Opex.

Le digital – Le digital fait désormais partie de toutes les nouvelles offres du Groupe : tout en offrant une meilleure expérience client, il permet de prendre de meilleures décisions et de créer des solutions

différenciantes. Nexans exploite les technologies numériques telles que l'Internet des objets (IoT), le *cloud* et l'intelligence artificielle. La solution ULTRACKER permet aux clients d'assurer le suivi, le contrôle et la gestion de leurs actifs partout dans le monde.

La durabilité – La capacité d'innovation de Nexans et son modèle intégré permettent de proposer des solutions plus propres et durables pour réduire les émissions de ses clients et contribuer à l'objectif du Groupe d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2030. Le Groupe offre notamment des services de collecte et de recyclage des câbles en fin de vie ou de transport multimodal.

1.3.3. L'innovation au service la transition énergétique

Nexans développe des innovations concrètes au service de l'électrification de demain. 100 % de la R&D est dédiée à l'électrification décarbonée, autour de quatre axes majeurs :

- alimenter le monde en énergie ;
- garantir la fiabilité du réseau et prévenir les risques de blackout ;
- renforcer la digitalisation des infrastructures électriques et mieux suivre et anticiper les risques ;
- et enfin minimiser l'impact sur l'environnement.

Appelées à jouer un rôle croissant dans la transition énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique au cours de la prochaine décennie, l'électricité décarbonée et l'innovation joueront un rôle critique. Le Groupe travaille sur les 10 technologies majeures qui façonneront l'électrification du monde au cours des dix prochaines années :

- transition du courant alternatif (AC) au courant continu (DC) : passage partiel en courant continu des systèmes électriques basse, moyenne et

haute tension ;

- nouvelles sources d'énergie renouvelable : développement de l'éolien offshore flottant, trackers solaires et solaire flottant ;
- supraconductivité : haute capacité de transport, sans perte et avec une emprise minimale ;
- plastique circulaire : bioplastiques, plastiques recyclés et recyclage des matériaux ;
- hydrogène : l'hydrogène vert permettant de décarboner l'industrie lourde et les transports sera l'un des principaux facteurs de la demande d'électricité ;
- électromobilité : accès élargi et facilité aux infrastructures de charge ;
- produits connectés : Internet des objets (IoT) et RFID ;
- jumeaux numériques : modélisations et prévisions au moyen d'une représentation électronique du monde réel ;

- Big Data et intelligence artificielle : approfondissement des analyses et optimisation des prises de décision ;

- bâtiments intelligents et sécurisés : sécurité électrique et anti-incendie dans un futur tout-électrique.

1.3.4. Principales innovations 2022

Au cours de l'exercice, Nexans a innové dans chacun de ses métiers pour relever les défis de l'électrification durable :

Production & Transmission

- Augmenter la puissance électrique : le Groupe a réalisé une première mondiale avec la qualification d'un câble de 525kV à 3 000 mètres de profondeur ;
- Réduire l'impact carbone : le Groupe a réalisé première mondiale avec le remplacement de gaz SF6 par le gaz g3 dans les accessoires d'un système de câble 320kV, moins polluant, en partenariat avec General Electric.

Distribution

- Assurer la résilience des réseaux : grâce à des capacités de transmission maximale et des pertes énergétiques proches de zéro, les câbles supraconducteurs compacts transforment les réseaux urbains d'énergie. Le Groupe a réalisé une première avec la conclusion d'un accord pour la fourniture du tout premier système de câbles supraconducteurs au monde intégré à un réseau ferroviaire pour la Gare Montparnasse en France.

Usages

- Le Groupe se concentre sur la croissance de ses objets et utilisateurs connectés à l'appui d'un nouveau modèle de récurrence porté par une innovation constante et des produits et solutions à valeur ajoutée. Le Groupe compte désormais plus de 545 000 utilisateurs et objets connectés dans le monde.

1.4 Stratégie – séquence 2022-2024

1.4.1. Stratégie de *pure player* de l'électrification durable

L'électrification de la planète est l'un des enjeux clés pour lutter contre le réchauffement climatique et parvenir à une croissance durable, équilibrée, équitable qui profite à l'humanité tout entière.

Les grandes tendances convergent vers la même conclusion :

- l'électrification de la planète est l'enjeu énergétique majeur des prochaines décennies ;
- elle nécessite un recours plus important aux énergies renouvelables ;
- pour la mener à bien, les réseaux électriques devront être modernisés et protégés ;
- l'électrification de la planète représente un défi technologique majeur.

Nexans a toujours tenu un rôle majeur dans l'histoire de l'électricité, depuis sa découverte par Thomas Edison et Benjamin Franklin jusqu'à ce nouveau monde électrifié et va amplifier son rôle en devenant un *pure player* dans ce domaine sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la Production d'électricité à sa Transmission, sa Distribution jusqu'à son Usage.

Nexans va se transformer de manière durable

Guidé par sa raison d'être « Électrifier le futur » et son modèle E³, un modèle unique et puissant de mesure de la performance, Nexans mène la charge vers le nouveau monde de l'électrification. Le Groupe a pour objectif de contribuer à la neutralité carbone d'ici 2030, de promouvoir un lieu de travail sûr et inclusif, et de réduire son impact environnemental.

Chaque trimestre, tous les sites du Groupe sont tenus d'atteindre le bon équilibre de performance parmi trois dimensions clés : i) économie, ii) environnement et iii) engagement. Cette performance est mesurée et contrôlée sur la base de trois indicateurs clés de performance, à savoir

le rendement du capital investi, le rendement du carbone utilisé et le rendement de la compétence engagée.

Le marché de l'électrification : un formidable potentiel de croissance

En 2022, l'électrification représente 57 % du chiffre d'affaires de Nexans. Le Groupe souhaite concentrer ses efforts sur ce segment de marché car :

- les marchés de l'électrification représentent actuellement environ 65 % de la demande mondiale de câbles ;
- pour les dix prochaines années, la croissance annuelle du marché de l'électrification s'établit à 4,3 %, un taux supérieur à celui de tous les autres secteurs ;
- le marché de l'électrification est encore très fragmenté, ce qui permet d'adopter une stratégie de consolidation reposant sur les fusions et acquisitions.

Poursuite de la transformation et de la création de valeur

Les actions menées par Nexans s'articuleront autour de deux axes : Premièrement, la poursuite du programme de transformation de l'ensemble des segments, reposant sur trois initiatives principales :

- le déploiement d'une méthode actualisée de gestion du portefeuille d'activités, permettant de mettre davantage l'accent sur la génération de trésorerie ;
- la poursuite de la mise en œuvre des programmes d'amélioration de productivité et d'optimisation des coûts ; et
- la mise en œuvre du programme de transformation SHIFT Performance dans certains sites.

Deuxièmement, l’amplification et accélération de la croissance dans les segments de l’électrification via :

1) DES FUSIONS, ACQUISITIONS ET CESSIONS

Pour réaliser 100 % de son chiffre d’affaires sur le marché de l’électrification d’ici 2024, Nexans va faire évoluer son portefeuille pour se concentrer sur les segments de l’électrification.

Le Groupe cédera les segments Télécommunication & Données et Industrie & Solutions et concentrera ses efforts sur l’acquisition de sociétés afin d’enrichir son offre dans le domaine de l’électrification à travers :

- l’expansion géographique : en ciblant des acteurs de taille importante sur de nouveaux marchés ;
- la consolidation sur des marchés existants : en s’appuyant sur la forte présence locale de Nexans pour faire les bons choix et garantir une intégration harmonieuse des cibles ;
- des acquisitions ciblées : pour apporter plus de valeur ajoutée dans l’écosystème de l’électrification.

Nexans s’appuiera sur sa méthodologie SHIFT pour assurer une intégration harmonieuse et réaliser des synergies.

Le Groupe a franchi une première étape en 2022 avec l’acquisition de la société Centelsa, un fabricant de câbles haut de gamme en Amérique latine, spécialisé dans les applications Distribution et Usages, auprès de Xignux SA.

2) DES INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES DANS LE SEGMENT PRODUCTION & TRANSMISSION D’ÉLECTRICITÉ

Nexans a investi plus de 500 millions d’euros dans des actifs de production et d’installation de pointe dans le domaine de la haute tension, renforçant sa position de leader des solutions de câblage pour projets offshore (éolien offshore, interconnexions, etc.).

Nexans va investir plus de 200 millions d’euros supplémentaires entre 2022 et 2024 dans de nouvelles capacités de production :

- l’expansion de l’usine de Charleston pour accroître les capacités de production de câbles sous-marins et terrestres HVDC ;
- l’expansion de l’usine de Halden en Norvège, avec l’ajout de deux lignes destinées à la production de câbles HVDC.

3) LE PROGRAMME SHIFT PRIME

Centré sur les clients et l’innovation, le programme SHIFT Prime vise à accélérer les initiatives marketing qui permettent la premiumisation des offres grâce à des innovations créatrices de valeur, et au plus près des usages des clients de Nexans. Ce programme mise sur le renforcement de la marque et le développement d’innovations et d’offres à valeur ajoutée au-delà du câble en matière de service.

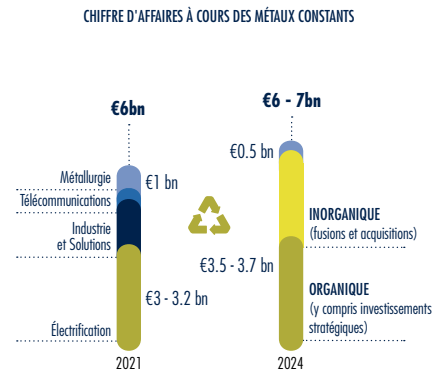
4) LE PROGRAMME AMPLIFY

Nexans déploie toutes ses ressources consacrées à la recherche et au développement, ainsi qu’à l’innovation dans les segments de l’électrification afin de mieux répondre aux besoins actuels et futurs des clients tout au long de la chaîne de valeur du secteur.

Cette initiative est portée par un solide réseau de partenaires, chacun apportant un savoir-faire et des actifs uniques qui contribuent à la proposition de valeur de Nexans.

1.4.2. Ambitions financières 2021-2024 du Groupe

SE TOURNER VERS L’ÉLECTRIFICATION



RENFORCER LA VALEUR

	ÉLECTRIFICATION EXISTANTE (organique, y compris investissements stratégiques)		GROUPE (y compris fusions, acquisitions et cessions)	
	2021	2024	2021	2024
CHIFFRE D’AFFAIRES Chiffre d’affaires à cours des métaux constants	3 à 3,2 Md€	3,5 à 3,7 Md€	~6 Md€	6 à 7 Md€
EBITDA % du chiffre d’affaires	8 - 10 %	11 - 13 %	6 - 8 %	10 - 12 %
NCCR ⁽¹⁾	≥ 30 %	≥ 40 %	≥ 20 %	≥ 40 %
ROCE ⁽²⁾	≥ 15 %	≥ 20 %	12,5 - 14,5 %	NC

UN BILAN SAIN ET DURABLE

% BFR ⁽³⁾	≤ 6 %
% investissements ⁽⁴⁾	≤ 2,5 %
Ratio de levier	≤ 2,5 x

(1) NCCR (Normalized Cash Conversion Ratio ou ratio de conversion de trésorerie normalisé) : free cash-flow normalisé / EBITDA – NCF; hors investissements stratégiques, cessions d’immobilisations corporelles, changement ponctuel dans le besoin en fonds de roulement et décaissements pour plans de restructurations significatifs. NCCR du segment calculé après allocation des coûts mutualisés du Groupe.
(2) Hors goodwill et actifs compris dans l’allocation du prix d’acquisition après une fusion ou une acquisition / En supposant que Nexans cumule les ratios d’amortissement des actifs immobilisés acquis.

(3) % BFR à la fin de la période / (chiffre d’affaires réel du trimestre précédent x 4).
(4) % investissements : investissements récurrents / chiffre d’affaires sur 12 mois.

Rotation du chiffre d'affaires vers l'électrification

Le chiffre d'affaires standard de Nexans devrait atteindre environ 6 à 7 milliards d'euros en 2024 avec une structure radicalement différente :

- les activités d'électrification existantes devraient enregistrer une croissance organique portant leur chiffre d'affaires de 3 à 3,5 milliards d'euros ;
- les activités Industrie & Solutions et Télécommunication & Données seront remplacées par environ 2 à 3 milliards d'euros de nouvelles activités d'électrification ;
- le chiffre d'affaires de l'activité Métallurgie sera ramené de 1 milliard d'euros à environ 500 millions d'euros en réduisant les ventes externes.

Amélioration de la rentabilité

La marge d'EBITDA des activités d'électrification existantes augmentera de 300 points de base à 11 %-13 % d'ici 2024. Cette augmentation de 150 millions d'euros de l'EBITDA sur les trois années du plan provient de quatre leviers :

- coûts et performance industrielle : rationaliser la structure de coûts et améliorer la performance industrielle pour faire face à l'inflation – 15 millions d'euros attendus ;
- croissance sélective des volumes : volume supplémentaire provenant des activités Distribution et Usages, et de la montée en puissance de l'usine de Charleston et du navire câblé Nexans Aurora dans le segment Production & Transmission – 50 millions d'euros attendus ;
- programmes SHIFT : améliorations tarifaires liées à l'innovation ainsi que d'une meilleure sélectivité des clients et d'une réduction de la complexité – 40 millions d'euros attendus ;
- investissements stratégiques : les investissements dans l'activité Production & Transmission visant à augmenter la capacité de l'usine de Halden avec deux lignes de production supplémentaires contribueront à hauteur de 45 millions d'euros à l'EBITDA en 2024.

Nexans s'engage à réaliser ces objectifs sur une base annuelle.

Le passage du portefeuille à l'électrification complète se traduira par une amélioration de la rentabilité pour Nexans grâce au programme SHIFT et aux synergies attendues. Le ratio Groupe en 2024 progressera comme suit :

- la marge d'EBITDA du Groupe augmentera pour atteindre 10 à 12 % d'ici 2024 ;
- le taux de conversion de trésorerie normalisé doublera pour dépasser 40 % ⁽¹⁾ ;
- le Groupe ne s'engage pas sur le ROCE du Groupe en 2024 car il dépendra des multiples d'acquisition.

Préserver un bilan durable et sain

Nexans maintiendra plusieurs ratios stricts pour protéger son bilan :

- le besoin en fonds de roulement opérationnel ne dépassera pas 6 % du chiffre d'affaires courant ;
- le ratio des investissements de maintenance rapportés au chiffre d'affaires à cours des métaux constants ne dépassera pas 2,5 % ;
- l'endettement net sera inférieur 2,5x l'EBITDA.

Nexans générera environ 500 à 600 millions d'euros de trésorerie sur les trois années du plan, avant les fusions et acquisitions. Le plan d'allocation de la trésorerie est le suivant :

- les investissements stratégiques représenteront environ 40 % à 50 % de la trésorerie totale générée par le Groupe. Ils concernent principalement les capacités additionnelles de l'activité Production & Transmission ;
- les dividendes versés représenteront 20 % à 30 % sur la période, avec un taux de distribution minimum de 20 % chaque année ;
- la trésorerie résiduelle sera utilisée pour réduire la dette du Groupe. Avant les fusions et acquisitions, d'ici 2024 Nexans sera désendetté.

Avec un bilan sans dette, et en plafonnant l'effet de levier à 2,5 x l'EBITDA, la capacité estimée de Nexans pour les fusions et acquisitions est portée à 2 milliards d'euros. En ajoutant les produits de cession attendus, la trésorerie disponible s'établira à 2,5 à 3 milliards d'euros.

1.5 Orientations et perspectives 2023

La transition énergétique n'est plus une question, mais une réponse aux défis auxquels le monde est confronté. Nexans jouera un rôle clé, car la réponse s'appuiera sur une électrification durable de la planète, à la fois plus sûre, décarbonée et accessible à tous.

Nexans est à même de faire face à un environnement macroéconomique incertain. Le Groupe, qui a acquis la capacité d'être agile, d'anticiper et de s'adapter rapidement à des circonstances inédites, récolte aujourd'hui les fruits de plusieurs années de transformation tout en conservant une marge de progression. Nexans poursuivra sa stratégie axée sur la croissance en valeur plutôt qu'en volume pur, afin de continuer à tirer profit de

sa plateforme de transformation unique, pour transformer la croissance conjoncturelle en croissance structurelle, ainsi que de ses investissements sur les marchés en croissance de la Production d'énergie & Transmission. Le Groupe est encore au début de son évolution vers la premiumisation à travers le développement de systèmes et de solutions porteurs de valeur ajoutée pour ses utilisateurs finaux. Dans ce contexte, hors acquisitions et cessions non-finalisées, Nexans s'attend à atteindre en 2023 :

- un EBITDA entre 570 et 630 millions d'euros ;
- une génération de trésorerie (*Free Cash Flow*) normalisée entre 150 et 250 millions d'euros.

(1) Génération de trésorerie hors dépenses d'investissement stratégiques, la cession d'actifs corporels, l'impact des fermetures d'activités et dans l'hypothèse d'un remboursement de l'impôt sur les projets en fonction du taux d'achèvement.

1.6 Activité du Groupe durant l'année 2022

1.6.1. Résultats consolidés du Groupe

1.6.1.1. Évolution des résultats

Le **chiffre d'affaires standard** s'élève à 6 745 millions d'euros en 2022, en augmentation organique de +6,3 % par rapport à 2021, avec les activités d'électrification en croissance organique de +12,9 % et une poursuite de la réduction de l'activité Métallurgie en ligne avec la stratégie du Groupe.

L'**EBITDA** progresse de +29,6 % par rapport à 2021 à 599,5 millions d'euros, dans le haut de la guidance. La marge d'EBITDA augmente de +130 points de base par rapport à 2021 pour atteindre 8,9 % (contre 7,6 %), malgré un environnement inflationniste, soutenue par les programmes SHIFT Prime et Amplify dans l'électrification.

La **génération de trésorerie normalisée** (normalized free cash-flow) atteint 393 millions d'euros, au-dessus de la guidance, portée par des acomptes sur projets dans le segment Production d'énergie & Transmission.

Le **ROCE** parmi les meilleurs, en hausse de +410 points de base par rapport à 2021, à 20,5 %, et de 28,5 % dans les activités d'électrification.

1.6.1.2. Analyse détaillée par métiers

PRODUCTION & TRANSMISSION D'ÉLECTRICITÉ

Le chiffre d'affaires standard du segment **Production d'énergie et Transmission** ressort à 897 millions d'euros en 2022, en hausse de +12,1 % par rapport à 2021. Cette performance reflète la contribution du site de Charleston, l'unique usine de fabrication de haute tension sous-marine aux États-Unis, et de ses deux navires câblés Nexans Aurora et Nexans Skagerrak. L'EBITDA est stable à 145 millions d'euros, contre 143 millions d'euros en 2021, en raison d'un changement de mix projet en 2022.

Au cours de l'exercice, les projets clés en main Seagreen et Crete-Attica, ainsi que le contrat de fourniture de câbles de South Fork, ont été les principaux contributeurs.

Le carnet de commandes ajusté ⁽¹⁾ atteint un niveau inédit de 3,5 milliards d'euros fin décembre 2022 (en hausse de +51 % par rapport à fin décembre 2021), avec une visibilité élevée et les usines de Halden et Charleston chargées à 90 % jusqu'en 2025. De plus, tout au long de la période, des progrès ont été réalisés dans la construction de l'extension de l'usine de Halden en Norvège, un autre jalon important dans l'engagement de Nexans pour la transition énergétique.

Le marché de l'éolien en mer et de l'interconnexion reste dynamique, car il se situe au cœur même de la transition énergétique. L'activité d'appel d'offres est ainsi restée soutenue, tant pour l'interconnexion que pour les projets d'éolien offshore. Bénéficiant du positionnement de son modèle EPCI clé en main et de son solide savoir-faire technique et d'exécution, Nexans a récemment été choisi pour le projet Celtic Interconnector entre la France et l'Irlande, ainsi que pour BorWinó, projet offshore de raccordement au réseau, reflétant ainsi le leadership et les actifs de pointe du Groupe.

DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

Le chiffre d'affaires du segment **Distribution** s'élève à 1 081 millions d'euros au cours des métaux standard en 2022, dont 62 millions d'euros attribuables à Centelsa. L'EBITDA ressort à 89 millions d'euros, en hausse de +51,3 % par rapport à 2021, soit une marge de 8,2 %. La croissance organique de 12,7 % du segment est principalement portée par la valeur et provient de l'augmentation des investissements dans le réseau électrique dans toutes les zones géographiques. Le portefeuille d'offres du Groupe, notamment les services et accessoires numériques ULTRACKER, a été bien orienté car les opérateurs de réseau renforcent leurs investissements dans la Distribution pour assurer la stabilité, la résilience et la digitalisation des réseaux.

Les tendances annuelles ⁽²⁾ par zone géographique sont les suivantes :

- L'**Europe** est en hausse de +12,2 %, grâce au lancement de nouveaux contrats, notamment en Grèce, et au maintien de la demande, portée par le renouvellement et le renforcement des réseaux.
- L'**Amérique du Sud** enregistre une augmentation de +6,9 % en 2022 par rapport à 2021, reflétant l'expansion des projets d'électrification durable en Colombie et au Pérou.
- L'**Asie-Pacifique** progresse de +10,1 % cette année. L'Australie et la Nouvelle-Zélande bénéficient d'une croissance solide, grâce à un rattrapage de la demande, tandis que la Chine reste affectée par des confinements localisés.
- L'**Amérique du Nord** enregistre une forte hausse de +42,8 %, reflétant le dynamisme persistant du marché nord-américain et le solide positionnement de Nexans.
- Le **Moyen-Orient** et l'**Afrique** accusent une baisse de -1,2 % en raison d'un recul de la demande au Maroc, partiellement compensé par la solide reprise au Liban.

USAGES D'ÉLECTRICITÉ

Le chiffre d'affaires du segment **Usages** s'établit à 1 837 millions d'euros au cours des métaux standard pour 2022, dont 120 millions d'euros attribuables à Centelsa. Le segment a enregistré une croissance organique de +13,5 % principalement portée par la valeur dans toutes les zones géographiques, grâce aux tendances sous-jacentes de l'urbanisation et de la rénovation. L'EBITDA a atteint 221 millions d'euros, avec une marge d'EBITDA record de 12,0 %, ce qui témoigne de la poursuite de la dynamique des prix en Amérique du Nord, du succès de la transformation et du déploiement des solutions. Le Groupe a continué d'accélérer le déploiement de solutions à valeur ajoutée au profit des clients. En 2022, Nexans comptait plus de 540 000 utilisateurs connectés sur ses plateformes numériques et les services numériques ULTRACKER ont enregistré plus de 37 000 objets connectés.

(1) Carnet de commandes ajusté des contrats sécurisés non mis en vigueur.

(2) croissance organique par rapport à 2021

Les tendances par zone géographique sont les suivantes :

- L'**Europe** affiche une croissance de +4,4 % par rapport à 2021, alimentée par une demande robuste, le lancement de produits et l'amplification des solutions, ainsi que par un contrôle rigoureux des prix dans toute la région.
- L'**Amérique du Sud** enregistre une augmentation de +3,4 % en 2022, marquée par des volumes importants et des ajustements de prix adéquats.
- L'**Asie-Pacifique** est en hausse de +4,7% par rapport à 2021, avec un rattrapage au second semestre dans toutes les zones géographiques.
- L'**Amérique du Nord** connaît une forte progression de +37,9 %, reflétant la croissance soutenue du marché résidentiel et la poursuite de la dynamique des prix.
- Le **Moyen-Orient** et l'**Afrique** sont en hausse de +39,5 %, grâce à la poursuite des performances en Afrique de l'Ouest et à une reprise au Liban et en Turquie.

INDUSTRIE & SOLUTIONS

Le chiffre d'affaires du segment **Industrie et Solutions** s'établit à 1 559 millions d'euros au cours des métaux standard en 2022, en hausse organique de +12,3 % par rapport à 2021, soutenu par (i) une performance exceptionnelle grâce à l'attribution de nouveaux contrats et à de solides mesures de continuité des activités dans le domaine des harnais automobiles ; (ii) une poursuite de la croissance de l'activité Automatismes industriels ; et (iii) une reprise robuste de l'activité Mobilité. L'EBITDA est en hausse de +13,5 % et s'établit à 135 millions d'euros en 2022, ce qui correspond à une marge d'EBITDA de 8,6 %, stable par rapport à 2021.

L'activité **Automatismes industriels** marque une hausse de +17,8 % par rapport à 2021, avec un très bon second semestre et une année 2022 robuste, grâce à la poursuite de la demande en Europe du Sud et en Asie, alliée aux résultats encourageants à l'issue du lancement du programme SHIFT. Le chiffre d'affaires de l'activité **Mobilité** augmente de +6,9 % par rapport à 2021 grâce à la reprise robuste de l'activité et d'Aérospatial, qui a compensé le fait que les Équipements ferroviaires sont restés affectés par les confinements en Chine. L'activité **Fermes éoliennes** a augmenté de +7,8 %.

L'activité **Harnais automobiles** affiche une forte progression organique de +22,5 % en 2022. La robustesse du chiffre d'affaires s'explique par une performance exceptionnelle due à l'attribution de nouveaux contrats et à des mesures solides de continuité des activités. Les perspectives à long terme de cette activité ont été renforcées par un important nouveau contrat portant sur des plateformes de câblage de véhicules électriques.

TÉLÉCOMMUNICATION & DONNÉES

Le chiffre d'affaires de l'activité **Télécommunications & Données** s'établit à 321 millions d'euros au cours des métaux standard en 2022, en ligne avec 2021. L'EBITDA a légèrement baissé à 35 millions d'euros en 2022, reflétant le mix sectoriel. La marge d'EBITDA est stable à 11,0 %, contre 11,5 % en 2021.

Le segment **Câbles et systèmes LAN** connaît une bonne dynamique en Afrique du Nord, tandis que des mesures de confinement ont pesé sur l'Asie. 2022 a été une année forte pour les produits LAN grâce à l'amélioration du mix, qui a compensé les difficultés de la chaîne d'approvisionnement.

Le segment **Infrastructures Télécom** est stable par rapport à 2021, l'activité en Europe étant alimentée par une demande soutenue au Royaume-Uni et en Allemagne, compensant un ralentissement sur le marché français.

Le chiffre d'affaires de l'activité **Télécommunications spéciales (sous-marines)** est resté stable par rapport à 2021. Sa contribution a été plus faible au second semestre de l'année en raison de l'achèvement des contrats et parce que le Groupe a affecté la plupart de ses capacités de production à des projets sous-marins et terrestres. En outre, un solide carnet de commandes a été reconstitué au second semestre, améliorant la visibilité de l'activité.

AUTRES

Le segment **Autres activités**, qui correspond pour l'essentiel aux ventes de fils de cuivre, et comprend les coûts de structure centraux ne pouvant être affectés à d'autres segments et notamment l'impact de la norme IFRS 16 pour les actifs non dédiés à des activités, affiche en 2022 un chiffre d'affaires de 1 049 millions d'euros au cours des métaux standard en 2022, reflétant la décision du Groupe de réduire les ventes externes de cuivre. L'EBITDA est de -25 millions d'euros au cours de la période.

1.6.2. Autres éléments des comptes consolidés

1.6.2.1. Effet Stock Outil

Au 31 décembre 2022, l'effet Stock Outil représente une charge de 30 millions d'euros, contre un produit de 106 millions d'euros au 31 décembre 2021. L'impact négatif sur le résultat du Groupe 2022 reflète la baisse des prix moyens du cuivre au cours de la période.

La définition précise du Stock Outil est détaillée dans la **Note 1.E.c** de l'annexe aux comptes consolidés.

1.6.2.2. Coûts de réorganisation

Les charges de réorganisation se sont élevées à 39 millions d'euros en 2022 (voir détail des coûts en **Note 23** de l'annexe aux comptes consolidés), contre 58 millions d'euros en 2021 :

- En 2022, elles recouvrent plusieurs projets lancés au cours de l'année dans l'ensemble du Groupe, ainsi que la poursuite de la

transformation de l'usine de Charleston aux États-Unis. Le programme New Nexans a eu un impact limité de 10 millions d'euros sur l'année ;

- En 2021, elles comprennent notamment 8 millions d'euros de dépréciation sur des actifs immobilisés non recouvrables pour l'usine de Chester aux États-Unis, fermée en 2020, ainsi que des coûts de 14 millions d'euros pour le programme New Nexans, essentiellement lié au projet de réorganisation des activités du Groupe en Europe annoncé le 24 janvier 2019. Les autres charges de réorganisation pour 35 millions d'euros viennent principalement des nouvelles actions lancées au cours de l'année ainsi que de la poursuite de la transformation de l'usine de Charleston aux États-Unis.

Les plans s'accompagnent de mesures sociales négociées avec les instances représentatives du personnel et de mesures permettant de limiter les suppressions de postes et de favoriser les reclassements.

1.6.2.3. Autres produits et charges opérationnels

Au 31 décembre 2022, les autres produits et charges opérationnels représentent un produit net de 46 millions d'euros contre un charge nette de 9 millions d'euros au 31 décembre 2021. Les principales variations sont les suivantes :

- **Dépréciations d'actifs nets** : une charge nette proche de zéro million d'euros en 2022 versus une charge nette de 15 millions d'euros en 2021.

En 2022, la dépréciation de l'actif net comprend une dépréciation de 14 millions d'euros sur les immobilisations corporelles en Ukraine : cette dépréciation résulte principalement de la mise à jour du taux d'actualisation utilisé. Elle est compensée par deux reprises au Brésil et dans l'entité américaine Amercable pour 7 millions d'euros chacune ;

Pour rappel, en 2021, les dépréciations sont liées à certaines immobilisations corporelles individuelles localisées au Liban, en lien avec la crise sévissant dans le pays. Le Groupe revoit la valorisation de ses goodwill au moins une fois par exercice et celle de ses actifs corporels et incorporels en cas d'indices de perte de valeur. Les principales hypothèses et explications de ces dépréciations d'actifs nets sont détaillées dans la **Note 7** des annexes aux comptes consolidés.

- **Plus et moins-value de cessions d'actifs** : le Groupe a comptabilisé des produits de cessions nets pour 54 millions d'euros sur l'exercice 2022, essentiellement liés à la cession du site industriel situé à Hanovre en Allemagne, pour un impact net de 55 millions d'euros. Les produits de cessions nets pour 15 millions d'euros sur l'exercice 2021 résultaient principalement de la cession des biens immobiliers du site de Chester dans le prolongement de la fermeture annoncée en 2020.

1.6.2.4. Résultat financier

La charge financière nette totale s'élève à 57 millions d'euros en 2022 contre 101 millions d'euros en 2021.

Le coût de l'endettement financier net s'élève à 35 millions d'euros en 2022 contre 22 millions d'euros en 2021 en raison notamment de l'effet négatif de l'évolution des taux de change sur les comptes bancaires, et de la hausse des charges d'intérêts sur les prêts locaux et le programme de *commercial papers*. Les autres produits et charges financiers s'élèvent à -22 millions d'euros en 2022 contre -79 millions d'euros en 2021. Cette amélioration s'explique principalement par des dépréciations comptabilisées en 2021. Elles portaient notamment sur les dépôts de trésorerie au Liban d'une part (et donc exclus de la trésorerie et équivalents de trésorerie), et sur des actifs liés aux entités non consolidées d'autre part (voir **Note 9** de l'annexe aux comptes consolidés).

1.6.2.5. Impôts

En 2022, la charge d'impôts s'élève à 90 millions d'euros, contre 72 millions d'euros en 2021. L'augmentation de la charge d'impôt vient principalement de l'amélioration du résultat avant impôt.

1.6.2.6. État de la situation financière consolidée

Le total des actifs du Groupe est en hausse entre le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 et s'établit à 6 402 millions d'euros (contre 5 587 millions d'euros au 31 décembre 2021). La structure de ce bilan évolue de la façon suivante entre ces deux périodes :

- Les actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2022 à 2 393 millions d'euros, contre 2 053 millions d'euros au 31 décembre 2021 ;

- Le besoin en fonds de roulement opérationnel (clients, stocks, fournisseurs et comptes liés aux contrats à long terme) est en amélioration de 47 millions d'euros entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022 ;
- La dette nette s'établit à 182 millions d'euros au 31 décembre 2022, contre 74 millions d'euros au 31 décembre 2021 ;
- Les provisions pour risques et charges, incluant les provisions pour engagement de pensions et assimilés, diminuent de 61 millions d'euros au 31 décembre 2022 par rapport au 31 décembre 2021, pour s'établir à 408 millions d'euros. Sur ce montant, les engagements de pension se montent à 232 millions d'euros contre 301 millions d'euros en 2021 ;
- Les capitaux propres s'élèvent à 1 667 millions d'euros au 31 décembre 2022, par rapport à 1 465 millions d'euros au 31 décembre 2021.

1.6.2.7. Principaux flux financiers de la période

Le Groupe a dégagé une capacité d'autofinancement, avant prise en compte du coût de l'endettement financier brut et de l'impôt, positive de 506 millions d'euros sur l'exercice 2022.

L'impact cash de la diminution du besoin en fonds de roulement s'élève à 152 millions d'euros et reflète notamment l'effet positif lié des encaissements au sein du segment Haute Tension et projets – les variations du prix du cuivre n'ayant pas d'effet significatif sur la génération de trésorerie.

Les flux de trésorerie liés à l'investissement correspondent à un décaissement de 429 millions d'euros en 2022, correspondant à des investissements corporels pour 298 millions d'euros (notamment liés aux investissements en Norvège pour l'activité Production d'Énergie et Transmission), ainsi qu'à l'acquisition du groupe Centelsa pour 205 millions d'euros (net de la trésorerie acquise).

Les flux de trésorerie liés au financement sont positifs pour 70 millions d'euros, du fait essentiellement de la souscription du prêt envers la Banque européenne d'investissement pour 200 millions d'euros, en partie compensée par les éléments suivants :

- Le paiement des intérêts pour 43 millions d'euros ;
- Le paiement de dividendes pour 54 millions d'euros ;
- Le paiement net de 32 millions d'euros lié aux achats nets d'actions propres pour 65 millions d'euros, diminués de la trésorerie générée par l'augmentation de capital réservée aux salariés pour 33 millions d'euros.

Au total et après prise en compte des variations de change, la variation de la trésorerie sur la période est positive de 162 millions d'euros et la trésorerie nette à fin décembre 2022 s'établit à 1 129 millions d'euros (dont 1 134 millions d'euros de trésorerie active et 5 millions d'euros de découverts et comptes bancaires débiteurs).

1.6.2.8. Autres faits marquants de l'exercice

VARIATION DU PÉRIMÈTRE

Acquisition de Centelsa

Nexans a conclu le 1^{er} avril 2022 l'acquisition de 100% de Centelsa, fabricant de câbles haut de gamme en Amérique latine, spécialisé dans les applications Bâtiment et Réseaux d'énergie, auprès de Xignux SA (dont le siège est au Mexique).

Cette transaction permet au Groupe de franchir une nouvelle étape dans sa stratégie visant à devenir un « pure player » de l'électrification, en se concentrant sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de la production à la transmission, en passant par la distribution et l'usage d'énergies durables.

Ses trois usines de production à Cali, en Colombie, ainsi que son centre de distribution en Equateur, viennent renforcer la présence de Nexans en Amérique latine. Le Groupe possède déjà quatre sites industriels dans la région (Colombie, Pérou, Chili et Brésil) et emploie 1 300 personnes.

Les détails et conditions de cette opération ainsi que le goodwill provisoire sont présentés en **Note 12** de l'annexe aux comptes consolidés.

Les entités Centelsa sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale depuis le 1^{er} avril 2022. Leurs activités ont contribué aux comptes consolidés du Groupe sur l'exercice 2022 pour un chiffre d'affaires à prix métal courant de 246 millions d'euros et à une Marge Opérationnelle de 16 millions d'euros.

Sur une base douze mois, en considérant que le groupe Centelsa a été acquis au 1^{er} janvier 2022, la contribution au chiffre d'affaires courant et à la Marge opérationnelle peut être estimée à respectivement 328 millions d'euros et 21 millions d'euros.

Acquisition de Reka Cables

En novembre 2022, Nexans a conclu un accord avec Reka Industrial Plc (NASDAQ OMX Helsinki: REKA) en vue de l'acquisition de Reka Cables (l'« Opération »). Cette acquisition permettra au Groupe de renforcer sa position dans les pays nordiques, en particulier dans les activités Bâtiment & Territoires d'électricité.

Fondée en 1961, Reka Cables est spécialisée dans la fabrication de câbles basse et moyenne tension dédiés aux activités Bâtiment & Territoires. Avec un effectif de 270 collaborateurs et un chiffre d'affaires estimé à plus de 160 millions d'euros en 2022, cette société, présente dans quatre pays, fait partie des leaders du marché finlandais et jouit d'une excellente réputation dans les pays nordiques. En novembre 2021, elle est devenue l'un des premiers fabricants de câbles à atteindre la neutralité carbone (Scopes 1 et 2).

Nexans fera l'acquisition de Reka Cables pour un prix de 53 millions d'euros, incluant une dette financière nette de 6,5 millions d'euros à fin septembre 2022. La finalisation de l'Opération est soumise aux autorisations réglementaires et devrait avoir lieu au cours du premier semestre 2023.

FINANCEMENT

Signature d'un contrat de crédit syndiqué de 800 millions d'euros

Le 25 octobre 2022, Nexans a signé un nouveau contrat de crédit syndiqué multidevises de 800 millions d'euros avec un pool de 13 banques en remplacement du contrat existant non tiré, signé le 12 décembre 2018 pour un montant de 600 millions d'euros.

Cette facilité permet de renforcer la liquidité financière de Nexans pour une durée de cinq ans avec deux options d'extension d'un an chacune (cf. **Notes 27 et 31** de l'annexe aux comptes consolidés).

Tirage du financement conclu avec la Banque Européenne d'Investissement

Le 6 octobre 2021, la Banque européenne d'investissement (BEI) avait accordé à Nexans un financement d'un montant de 200 millions d'euros, destiné à favoriser sa participation active à la transition énergétique mondiale et son engagement de contribuer à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2030.

En avril 2022, le Groupe a procédé au tirage de ce financement pour un montant de 200 millions d'euros. Le remboursement se fera in fine en avril 2027 (cf. **Note 24** de l'annexe aux comptes consolidés pour les caractéristiques de cet emprunt).

OPÉRATIONS SUR CAPITAL

Plan d'actionnariat salarié international

Le Conseil d'administration du 8 novembre 2021, sur le fondement des autorisations consenties par l'Assemblée Générale des actionnaires réunie le 12 mai 2021, a décidé du principe d'une opération d'actionnariat salarié, pour réalisation en 2022, au moyen d'une augmentation de capital par émission d'un maximum de 500 000 actions nouvelles.

Il s'agit de la dixième opération d'actionnariat salarié menée par le Groupe sur un périmètre international.

Les salariés se sont vu offrir la possibilité de souscrire à une formule structurée dite « à effet de levier », similaire à la formule proposée lors des opérations 2010 à 2020, permettant aux salariés de souscrire, par l'intermédiaire de Fonds Communs de Placements d'Entreprise (FCPE) ou en direct, à un cours préférentiel décoté tout en offrant une garantie du montant investi ainsi qu'un multiple de la performance éventuelle du titre. Les actions ou parts de FCPE seront indisponibles pendant cinq ans, sauf cas limités de déblocage anticipé. Dans certains pays où l'offre de parts FCPE à effet de levier soulevait des difficultés juridiques ou fiscales, une formule alternative a été proposée comportant l'attribution de *Stock Appreciation Rights*. Les salariés hors France ayant participé à l'offre ont bénéficié d'un abondement en actions de la part du Groupe.

La période de réservation s'est tenue entre les 9 et 24 mai 2022, assortie d'une période de rétractation du 23 au 28 juin 2022.

Le prix de souscription a été fixé le 22 juin 2022 à 62,25 euros en France et 71,14 euros hors France (soit respectivement des décotes de 30 % et 20 % par rapport à la moyenne des cours constatés durant les vingt jours de Bourse précédents cette date).

Le règlement-livraison des actions a eu lieu le 26 juillet 2022 (cf. **Note 21** de l'annexe aux comptes consolidés).

ÉVOLUTION DE LA SITUATION EN UKRAINE

Pour rappel, Nexans est présent en Ukraine au travers de son entité Nexans Autoelectric avec trois sites industriels situés dans l'Ouest de l'Ukraine et dédiés à la fabrication de harnais pour l'industrie automobile.

La situation reste suivie de près avec un focus sur la protection des employés, la chaîne d'approvisionnement et la continuité des activités.

Le total de ses actifs situés en Ukraine représente moins de 1% du bilan consolidé du Groupe. Bien que les sites soient situés dans l'Ouest de l'Ukraine, le risque sur les actifs détenus et les incertitudes sur l'activité future ont conduit le Groupe à procéder à une revue de la valorisation de ses actifs ukrainien et plus généralement de l'Unité Génératrice de Trésorerie des Harnais (cf. **Note 7** de l'annexe aux comptes consolidés).

Par ailleurs, le Groupe a cédé en juillet 2022 sa participation minoritaire dans l'entité non consolidée Impex basée en Russie. La cession a conduit le Groupe à comptabiliser un produit net de cession de 10 millions d'euros dans les autres éléments du résultat global.

1.6.3. Indicateurs alternatifs de performance

1.6.3.1. Chiffre d'affaires standard

Chiffres d'affaires calculés à cours du cuivre et de l'aluminium constants afin de neutraliser l'effet des variations des cours des métaux non ferreux et mesurer ainsi l'évolution effective de l'activité. À compter du 1^{er} janvier 2020, ces cours de référence sont fixés à 5 000 euros par tonne pour le cuivre et 1 200 euros par tonne pour l'aluminium puis déclinés dans les devises des entités.

1.6.3.2. Croissance organique

Croissance des ventes standard exprimée en pourcentage des ventes standard de l'année précédente. La croissance organique permet de mesurer la croissance en excluant les impacts des variations des taux de change ainsi que les effets de périmètre.

1.6.3.3. Marge opérationnelle

La marge opérationnelle est un indicateur clé de la mesure de performance opérationnelle du Groupe et inclut la marge brute des produits vendus établie sur la base d'une consommation des métaux non ferreux au coût de la commande client par le biais des couvertures (coût de remplacement), les charges administratives et commerciales et les frais de recherche et développement.

La marge opérationnelle s'apprécie avant effet : (i) de la revalorisation du Stock Outil ; (ii) des dépréciations d'immobilisations corporelles, incorporelles ou de goodwill résultant de tests de perte de valeur ; (iii) de la variation de juste valeur des instruments financiers sur métaux non ferreux ; (iv) des plus et moins-values sur cessions d'actifs ; (v) des frais connexes sur acquisitions pour les acquisitions abouties et les frais et honoraires liés aux acquisitions envisagées ; (vi) des frais et provisions sur enquêtes de concurrence ; (vii) des coûts de réorganisations ; (viii) de la quote-part dans les résultats des entreprises associées ; (ix) du résultat financier ; (x) des impôts ; et (xi) du résultat net des activités abandonnées.

L'effet du Stock Outil correspond à un décalage temporaire entre la valeur comptable du cuivre consommé et la valeur du cuivre réellement affecté à la commande par le biais des couvertures voir **Note 1.E.c** des états financiers consolidés pour plus de détail.

1.6.3.4. EBITDA

L'EBITDA consolidé est un indicateur clé de la mesure de la performance opérationnelle défini comme le résultat opérationnel retraité des dotations aux amortissements sur immobilisations et s'appréciant avant les effets non récurrents suivants : (i) revalorisation du Stock Outil ; (ii) dépréciations d'immobilisations corporelles, incorporelles ou de goodwill résultant de tests de perte de valeur ;

(iii) variation de juste valeur des instruments financiers sur métaux non ferreux ; (iv) plus et moins-values sur cessions d'actifs ; (v) frais connexes sur acquisitions pour les acquisitions abouties et les frais et honoraires liés aux acquisitions envisagées ; (vi) frais et provisions sur enquêtes de concurrence ; (vii) coûts de réorganisations ; (viii) quote-part dans les résultats des entreprises associées ; (ix) résultat financier ; (x) impôts ; et (xi) du résultat net des activités abandonnées.

1.6.3.5. Carnet de commandes

Le carnet de commandes représente le cumul des prises des commandes fermes pour lesquelles les toutes conditions suspensives sont levées et dont le chiffre d'affaires relatif n'est pas encore réalisé.

1.6.3.6. Carnet de commandes Génération & Transmission ajusté

Cumul des prises de commandes de l'activité Génération & Transmission pour lesquelles un contrat a été signé mais dont la levée des conditions suspensives n'a pas eu lieu à la date de clôture.

1.6.3.7. Besoin en fonds de roulement opérationnel

Le besoin en fonds de roulement opérationnel s'entend comme la somme des actifs opérationnels courants (Stocks et en-cours, actifs sur contrats, clients et comptes rattachés) et des dettes opérationnelles courantes (passifs sur contrats et fournisseurs et comptes rattachés)

1.6.3.8. Flux de trésorerie disponible (Free Cash Flow) & flux de trésorerie disponible normalisé (NFCF)

Le flux de trésorerie disponible est un indicateur permettant de mesurer la trésorerie nette générée par les activités opérationnelles et disponible pour les opérations de fusion et acquisitions (nettes des cessions), le remboursement de la dette et les versements aux actionnaires. Le flux de trésorerie disponible est calculé à partir de l'EBITDA retraité des variations nettes de provisions y compris au titre des retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi, des paiements fondés sur les actions et des autres éléments n'ayant pas d'incidence sur la trésorerie. Il comprend également la variation du besoin en fonds de roulement, les décaissements sur investissements corporels et incorporels nets des encaissements, les autres flux d'investissements à l'exception de ceux afférents à l'acquisition ou la cession de titres consolidés et conduisant à un changement dans la méthode de consolidation, les décaissements au titre de la réorganisation, le paiement intérêts financiers et de l'impôt sur les sociétés.

Le flux de trésorerie disponible normalisé s'entend comme le flux de trésorerie disponible retraité des investissements corporels stratégiques, des produits de cession d'immobilisations corporelles, de l'impact des fermetures significatives de sites et en supposant un décaissement fiscal sur l'activité projet déterminé sur la base d'une méthode à l'avancement plutôt qu'à l'achèvement.

Les investissements corporels stratégiques correspondent aux investissements dans les usines de Halden en Norvège et Charleston aux États-Unis dans le segment Production & Transmission d'électricité annoncés lors de la Journée Investisseurs du 17 février 2021.

1.6.3.9. Ratio de conversion de la trésorerie normalisée

Le ratio de conversion de la trésorerie normalisée s'entend comme le rapport du flux de trésorerie normalisé sur l'EBITDA.

1.6.3.10. Dette financière nette

La dette financière nette est définie comme la somme de la dette financière long terme, court terme et dettes sur loyers futures diminuée du montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

1.6.3.11. Rendement des capitaux employés (ROCE) et rendement des capitaux employés de l'électrification

Le rendement des capitaux employés est défini comme la marge opérationnelle sur 12 mois rapportée aux capitaux employés opérationnels de fin de période excluant les provisions pour comportement anticoncurrentiel.

Les capitaux employés opérationnels comprennent le besoin en fonds de roulement opérationnel et non opérationnel, les immobilisations incorporelles et corporelles, les prêts et créances, les impôts différés, les provisions à l'exception des provisions au titre des retraites et des autres avantages postérieurs à l'emploi et des provisions pour réorganisation.

En lien avec son ambition de devenir un *pure player* de l'électrification annoncée lors de la journée investisseurs du

17 février 2021, le Groupe suit également le rendement des capitaux employés de l'activité électrification correspondant aux segments opérationnels Génération & Transmission, Usages et Distribution.

1.6.3.12. Résultat net normatif

Le résultat net normatif (RNN) correspond à la somme de la Marge Opérationnelle, du Coût de l'endettement financier (net), des Autres produits et charges financiers (hors dépréciations sur actifs financiers le cas échéant), et des Impôts sur les bénéfices normatifs associés.

Cet impôt normatif est calculé en retraitant les impôts sur les bénéfices publié des impacts fiscaux normatifs de tous les éléments exclus de l'agrégat RNN, c'est-à-dire (i) les éléments comptabilisés entre la marge opérationnelle et le résultat opérationnel, (ii) les dépréciations sur actifs financiers et (iii) les variations des impôts différés actifs nets dont le niveau de reconnaissance est limité le cas échéant.

1.6.4. Résultats de la société Nexans

1.6.4.1. Activité et résultats

Nexans S.A. exerce une activité de holding. Elle gère en conséquence les participations qu'elle détient au capital d'autres sociétés.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 le chiffre d'affaires s'est élevé à 40 millions d'euros et correspond essentiellement à la facturation du coût des prestations rendues aux filiales du Groupe (29 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Compte tenu principalement de charges nettes d'exploitation de 62 millions d'euros, de produits financiers nets de 113 millions d'euros, de charges exceptionnelles nettes de 20 millions d'euros et d'un boni net d'intégration fiscale de 1 million d'euros, le résultat net ressort en gain à 73 millions d'euros au 31 décembre 2022 (contre un gain de 51 millions d'euros en 2021).

Les capitaux propres s'établissent à 1 895 millions d'euros au 31 décembre 2022 (1 883 millions d'euros au 31 décembre 2021).

DÉLAIS DE PAIEMENT DES DETTES FOURNISSEURS

Conformément aux articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, il est précisé que le solde des dettes fournisseurs de la Société s'élevait à 510 564 euros au 31 décembre 2022 et à 2 043 833 euros au 31 décembre 2021.

Au 31 décembre 2022	1 jour à 30 jours	De 30 jours à 60 jours	Plus de 60 jours	Total
Factures reçues non échues par échéances				
Montant total des factures concernées en euros (TTC)	508 244	-	-	508 244
Nombre de factures concernées	7	-	-	7
Factures échues par tranche de retard de paiement ^(a)				
Montant total des factures concernées en euros (TTC)	499	1 821	-	2 320
Nombre de factures concernées	1	3	-	4
Pourcentage des achats	0,00 %	0,00 %	-	0,00 %
Factures non parvenues au 31 décembre 2022				16 522 345
Factures Fournisseurs externes non parvenues (TTC)				3 099 145
Factures intra-groupe non parvenues (TTC)				13 423 200

(a) Les délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards sont les délais contractuels (le plus souvent 30 jours ou 15 jours date de facture).

DÉLAIS DE PAIEMENT DES CRÉANCES CLIENTS

Les créances de la Société n'étant composées que de créances vis-à-vis des sociétés du Groupe, certaines informations requises par l'article D.441-4 du Code de commerce n'ont pas été présentées ci-après car jugées non pertinentes. Les informations sur les créances clients dont le montant total s'élevait à 2 956 935 euros (TTC) au 31 décembre 2022 (1 803 456 euros au 31 décembre 2021) sont les suivantes :

- créances clients non échues : 1 746 973 euros ;
- créances clients échues : 1 209 962 euros.

À la date de la clôture, les factures à établir s'élevaient à 17 337 429 euros (TTC) et concernaient uniquement des créances intra-groupe.

1.6.4.2. Proposition d'affectation du résultat 2022 et dividende

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Annuelle, appelée à se réunir au premier semestre 2023, de décider d'affecter le résultat

de l'exercice, soit un bénéfice de 73 068 003 euros de la manière suivante :

- report à nouveau antérieur : 86 310 215 euros ;
- résultat de l'exercice : 73 068 003 euros ;
- total bénéfice distribuable : 159 378 218 euros.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires, appelée à se réunir le 11 mai 2023 de décider la distribution d'un dividende de 2,10 euros par action.

Au cas où lors de la mise en paiement du dividende, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, les sommes correspondantes aux dividendes non versés au titre de ces actions seront affectées au report à nouveau.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les actions sont toutes de même catégorie et que la totalité du dividende mis en paiement sera éligible à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts.

Le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices précédents ainsi que le montant des dividendes éligibles à la réfaction de 40 % ont été les suivants :

	Exercice 2021 (distribution en 2022)	Exercice 2020 (distribution en 2021)	Exercice 2019 (distribution en 2020)
Dividende par action	1,20 €	0,70 €	-
Nombre d'actions rémunérées	43 337 074	43 730 007	-
Distribution totale	52 004 488,80 €	30 611 004,90 €	-

1.7 Autres informations sur le Groupe et ses activités

1.7.1. Investissements

Les dépenses d'investissements corporels et incorporels du groupe Nexans s'établissent à 303 millions d'euros en 2022 contre 208,5 millions d'euros en 2021.

Les investissements ont été concentrés sur quatre axes :

- les investissements stratégiques dans le segment Génération & Transmission avec l'expansion de l'usine de câbles haute tension d'Halden en Norvège et l'ajout de capacités additionnelles dans l'usine de Charleston aux États-Unis ;
- le développement de nouveaux produits ;
- la fiabilisation de procédés de fabrication ;
- le renforcement des sites phares sur leurs marchés (*Leading Plants*) ou sur leurs technologies (*Techno Leading Plants*) afin d'atteindre l'excellence opérationnelle (*World Class manufacturing*).

Les investissements réalisés dans les usines européennes du Groupe ont été principalement dédiés à l'amélioration de l'outil industriel et de l'efficacité opérationnelle.

Au global, les investissements du Groupe en 2022 se sont répartis comme suit :

- 60 % ont concerné principalement des projets Production & Transmission ;
- 9 % à des projets liés à des activités Distribution et Usages ;

- 8 % à des projets liés au marché des Harnais automobiles ;
- 6 % à des projets liés aux marchés industriels.

En 2022, 22 millions d'euros (toutes activités confondues) sont associés à des actions de réduction de l'empreinte environnementale du Groupe visant en particulier la réduction des émissions de gaz à effet de serre en ligne avec l'engagement du Groupe de contribuer à la neutralité carbone à horizon 2030.

Nexans a annoncé son ambition d'investir plus de 200 millions d'euros entre 2022 et 2024 dans de nouvelles capacités de production stratégiques dans le segment Production & Transmission :

- l'expansion de l'usine de Charleston pour accroître les capacités de production de câbles sous-marins et terrestres HVDC ;
- l'expansion de l'usine de Halden en Norvège, avec l'ajout de deux lignes destinées à la production de câbles HVDC.

En 2023, les investissements du Groupe se poursuivront ainsi que dans l'amélioration de la performance industrielle des sites de référence dans le cadre de la stratégie « World Class Manufacturing » du Groupe avec notamment la décision d'investir 40 millions d'euros à Autun en France, la transformation digitale et l'industrie 4.0 ainsi que la réduction de l'empreinte environnementale du Groupe.

1.7.2. Contrats importants

En dehors des contrats conclus dans le cadre de la marche normale des affaires, y compris ceux relatifs aux opérations d'acquisition ou de cession d'activités, ou au titre des financements mentionnés dans le présent Document d'Enregistrement Universel (emprunts obligataires en cours, ligne de crédit confirmée *Multicurrency Revolving Facility Agreement* et contrats de prêt conclus d'une part en vue du financement du navire câblé Nexans Aurora et, d'autre part, conclu avec la Banque européenne d'investissement décrits à la **Note 27** « Risques financiers » de l'annexe aux comptes consolidés 2022.

Il n'existe aucun autre contrat important qui ait été signé par la Société et/ou un membre du Groupe au cours des deux années précédant immédiatement la date de publication du présent Document d'Enregistrement Universel, qui contiendrait des dispositions conférant à un membre quelconque du Groupe une obligation ou un engagement susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, la situation financière ou le cash-flow du Groupe.

1.7.3. Procédures judiciaires et arbitrages

Mis à part les éléments visés dans le présent Document d'Enregistrement Universel, en particulier à la section 2.1 « Facteurs de risque » et aux **Notes 23** « Provisions » et **30** « Passifs éventuels, Litiges » de l'annexe aux comptes consolidés 2022, et compte tenu des provisions, des assurances, des recours vis-à-vis des tiers et de l'évaluation de la direction sur la probabilité d'un

impact significatif net de ces paramètres, il n'existe pas, à la connaissance de la Société, de procédure gouvernementale, administrative, judiciaire ou d'arbitrage (y compris de procédure en suspens ou dont Nexans serait menacé) qui pourrait avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

1.7.4. Propriétés immobilières

L'ensemble des usines et établissements du Groupe est réparti dans 43 pays dans le monde, avec des tailles et des caractéristiques d'activité très diversifiées.

La plupart des sites n'ont pas une taille significative à l'échelle du Groupe, c'est-à-dire que la valeur de remplacement à neuf de leurs bâtiments et équipements ne dépasse pas 5 % du montant total des

immobilisations corporelles brutes du Groupe. Seuls 2 sites dépassent ce niveau de 5 %, Halden en Norvège (environ 7 %) et Cortaillod en Suisse (un peu plus de 6 %).

En tant que Groupe industriel, Nexans ne dispose pas d'un patrimoine immobilier hors exploitation significatif.

1.7.5. Événements importants survenus depuis l'adoption du rapport de gestion 2022

Néant.

1.8 Renseignement sur le Groupe et la société Nexans**1.8.1. Information générale sur le Groupe****1.8.1.1. Identité de la Société**

Dénomination et siège social : Nexans

4, allée de l'Arche, 92400 Courbevoie, France

Tél. : + 33 (0)1 78 15 00 00

La société est inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 393 525 852. Son code APE est 7010Z.

Le *Legal Entity Identifier* de Nexans (identifiant unique des intervenants sur les marchés financiers) est : 96950015FU78G84UIV14.

1.8.1.2. Forme juridique et législation applicable

Société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions prévues par le Code de commerce.

1.8.1.3. Documents accessibles au public

Les statuts de la Société, ses comptes annuels sociaux et consolidés, les rapports présentés à ses Assemblées par le Conseil d'Administration et les Commissaires aux comptes, ainsi que le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration et le Code d'éthique et de conduite des affaires et tous autres documents sociaux peuvent être consultés par les actionnaires en application des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Ils sont disponibles pour consultation au siège social de la Société et sur le site Internet : www.nexans.com où figurent notamment les informations réglementées publiées conformément aux articles 221-1 et suivants du Règlement général de l'AMF.

1.8.1.4. Date de constitution et durée

La Société a été constituée le 5 janvier 1994, sous la dénomination sociale « Atalec » (remplacée par « Nexans » lors de l'Assemblée Générale du 17 octobre 2000), pour une durée de 99 ans, soit jusqu'au 7 janvier 2093. Nexans résulte du regroupement de la plupart des activités câbles d'Alcatel, qui n'est plus actionnaire de Nexans, et a été introduit en Bourse en 2001 (pour plus d'informations sur l'histoire de la Société, voir section 1.1 du présent Document d'Enregistrement Universel).

1.8.1.5. Objet social (résumé de l'article 2 des statuts)

En tous pays, l'étude, la fabrication, l'exploitation et le commerce de tous appareils, matériels et logiciels relatifs aux applications domestiques, industrielles, civiles ou militaires et autres de l'électricité, des télécommunications, de l'informatique, de l'électronique, de l'industrie spatiale, de l'énergie nucléaire, de la métallurgie et, en général, de tous moyens de production ou de transmission de l'énergie ou des communications (câbles, batteries et autres composants), ainsi que, subsidiairement, toutes activités relatives aux opérations et services se rapportant aux moyens ci-dessus visés. La prise de participations dans toutes sociétés, quelle qu'en soit la forme, associations, groupements français ou étrangers quels que soient leur objet social et leur activité ; et, d'une façon générale, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un quelconque des objets indiqués dans les statuts et à tous objets similaires ou connexes.

1.8.1.6. Exercice social

Du 1^{er} janvier au 31 décembre.

1.8.2. Organigramme simplifié^(a)

NEXANS S.A.

— NEXANS PARTICIPATIONS S.A. (FRANCE)

— Europe

France	Nexans Interface, Nexans Power Accessories France, Eurocable, Lixis, Nexans Wires, TUM, Nexans Solar Technologies, Nexans Aerospace France, Nexans Telecom Systems, Nexans Industrial Solutions France, Coveral, Offisys, Nexans Financial and Trading Services ^(b) , Recycables ^(d) , IES Energy ^(d)
Allemagne	Nexans Deutschland, Nexans Industrial Solutions, Nexans Advanced Networking Solutions GmbH, Nexans Power Accessories Germany, Nexans Autoelectric, Leitungstechnik Ostbayern (LTO), Elektrokontakt, Metrofunkkabel-Union, Kabeltrommel ^(d) , Kabeltrommel GmbH & Co(4), Logistics Warehousing Systems ^(d)
Belgique	Nexans Benelux, Nexans Harnesses, Nexans Network Solutions, Opticable, Nexans Services, Nexans Cabling Solutions, Cablebel, Cablinter
Bulgarie	Makris GPH, Elektrokabel Bulgaria
Danemark	Nexans Industry Solutions
Espagne	Nexans Iberia, Nexans Industrial Solutions Iberia, Takami Investments
Grèce	Nexans Hellas, Opticable Greece
Italie	Nexans Italia, Nexans Intercablo, Nexans Partecipazioni Italia
Lituanie	Gerhardt Petri Vilnius
Luxembourg	Nexans Re ^(c)
Norvège	Nexans Norway, Nexans Skagerrak, Nexans Subsea Operations
Pays-Bas	Nexans Nederland, Nexans Cabling Solutions
Pologne	Nexans Polska, NPAP, Nexans Industry Solutions
République tchèque	Elektrometall, Nexans Power Accessories Czech Republic.
Roumanie	Nexans Romania, Elektrokontakt
Royaume-Uni	Nexans UK, Nexans Logistics, Nexans Power Accessories UK
Slovaquie	Nexans Slovakia, Elektroconnect
Suède	Nexans Sweden, Axjo Kabel
Suisse	Nexans Suisse, Confecta, Voltimum ^(d)
Ukraine	Elektrokontakt Ukraina, Nexans Ukrain

— Moyen-Orient, Afrique

Afrique du Sud	Nexans Trade, Isotech Systems
Angola	Nexans Angola
Côte d'Ivoire	Nexans Côte d'Ivoire
Émirats arabes unis	Nexans Trade JLT
Ghana	Nexans Kabelmetal Ghana
Kenya	Nexans Power Network Kenya
Maroc	Nexans Maroc, Sirmel, Tournets et Emballages du Maroc, Coprema, Imouka, Nexans Interface Maroc, Nexans Aerospace Maroc
Nigeria	Nexans Kabelmetal Nigeria ^(d) , Northern Cable Processing and Manufacturing Company ^(d)
Qatar	Qatar International Cable Company ^(d)
Tunisie	Nexans Tunisia, Electrocontact Tunisie
Turquie	Nexans Türkiye Endustri Ve Ticaret

^(a) Organigramme opérationnel simplifié au 31 décembre 2022. Les principales filiales et participations directes et indirectes de Nexans sont décrites à la Note 32 de l'annexe aux comptes consolidés 2022.

^(b) Société assurant la gestion de la trésorerie du Groupe.

^(c) Société de réassurance du Groupe.

^(d) Sociétés dans lesquelles Nexans a une participation minoritaire.

NEXANS S.A.

— NEXANS PARTICIPATIONS S.A. (FRANCE)

— Amérique du Nord	Canada	Nexans Canada
	États-Unis	Nexans USA, Nexans Energy USA, Nexans Magnet Wire USA, Autoelectric USA, Nexans High Voltage USA, AmerCable Incorporated, Nexans Specialty Holding, Nexans Industrial Solutions
— Amérique du Sud	Brésil	Nexans Brazil
	Colombie	Nexans Colombia, Cobres de Colombia ^(a) , ESG Industriales ^(a) , Centelsa ^(a) , Alcatek ^(a)
	Équateur	Cedetec
	Mexique	Elektrokontakt S. de R.L de C.V, Mexico
— Asie-Pacifique	Australie	Olex Australia Pty, Olex Holding Pty, Nexans Australia Holding Pty
	Chine	Nexans (China) Wires & Cables Co., Nexans Hong Kong, Nexans Communications (Shanghai) Cable Co., Nexans Autoelectric (Tianjin), Nexans New Rihui Cables Co., Nexans (Suzhou) Cables Solution Co., Nexans Cable (Tianjin) Co., Ltd.
	Corée	Nexans Korea, Kukdong Electric Wire Co., Nexans Daeyoung Cable
	Indonésie	PT Nexans Indonesia
	Japon	Nippon High Voltage Cable Corporation
	Nouvelle-Zélande	Olex New Zealand Pty
	Singapour	Nexans Singapore Pte, Nexans Telecom Systems Pte. Ltd
— INVERCABLE	Chili	Nexans Chile, Cotelsa, Colada Continua ^(d) , Inversiones Nexans Uno, Centro de Estudios y capacitación Nexans
— INVERCABLE	Pérou	Indeco (Perú), Negocios Inmobiliarios Lima Industrial, Cobrecón ^(e)
— NEXANS FRANCE SAS	Liban	Liban Cables, Liban Cables Contracting, Liban Cables Packing

(a) Organigramme opérationnel simplifié au 31 décembre 2022. Les principales filiales et participations directes et indirectes de Nexans sont décrites à la Note 32 de l'annexe aux comptes consolidés 2022.

(b) Société assurant la gestion de la trésorerie du Groupe.

(c) Société de réassurance du Groupe.

(d) Sociétés dans lesquelles Nexans a une participation minoritaire.

(e) Société détenues par Takami Investments

